



FIFA entérine le Mondial chérifien  
Concrétisation d'une  
volonté Royale  
et d'un vœu national

Pages 22-23

# Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10386

Vendredi 13 Décembre 2024

*Les modèles de pilotage de la  
performance appelés à évoluer*

## Pour une meilleure résilience des entreprises



Page 10



Intervention du Groupe socialiste-Opposition  
ittihadie à la Chambre des représentants  
autour de diverses problématiques

Page 3



Les nouveaux maîtres de la  
Syrie cherchent à rassurer la  
communauté internationale

Pages 6-7

# Signature d'un protocole de coopération entre la Chambre des représentants et l'Assemblée nationale française

Le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, et la présidente de l'Assemblée nationale de la République française, Yaël Braun-Pivet, ont signé mercredi à Rabat, un protocole de coopération parlementaire.

Aux termes de ce document, les deux parties conviennent d'approfondir les relations privilégiées, fondées sur les principes d'égalité, de confiance et de réciprocité, ainsi que d'intensifier les liens entre les deux Assemblées et de reprendre les réunions du Forum interparlementaire franco-marocain. Les deux parties s'engagent également à se consulter lors de leur participation à des réunions d'organisations parlementaires internationales, dont les deux assemblées sont membres, ainsi qu'à favoriser la concertation entre les assemblées membres de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF). Le partenariat d'exception prendra la forme d'échange d'expériences et d'informations, de missions d'étude et de stage, ainsi que de conférences, forums, séminaires, colloques et ateliers, organisés alternativement par chacune des Assemblées, sur des thèmes majeurs d'actualité bilatérale ou internationale.

Les échanges techniques entre administrations pourront porter sur des échanges d'expériences et de savoir-faire en matière juridique, législative, de contrôle parlementaire, de diplomatie parlementaire, d'administration parlementaire, de technologies de l'information et de la communication, de mise en œuvre d'un Parlement électronique, de communication parlementaire, de relations avec la société civile et sur toute thématique relevant des compétences respectives des deux institutions.

Ils pourront également porter sur la conduite de réflexions communes se rapportant à la modernisation de l'activité parlementaire, ainsi qu'à la collaboration dans les domaines de la formation des fonctionnaires de l'Assemblée nationale fran-

çaise et de la Chambre des représentants.

Cette signature a été précédée par des entretiens entre M. Rachid Talbi Alami et Mme Yaël Braun-Pivet, en visite au Maroc à la tête d'une délégation parlementaire.



## Yaël Braun-Pivet : Nos deux Parlements vont avancer main dans la main pour relever les grands défis

La Chambre des représentants et l'Assemblée nationale de la République française vont avancer main dans la main pour relever les grands défis auxquels sont confrontées les deux nations, a souligné, mercredi à Rabat, la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet.

A l'issue de ses entretiens avec le président de la Chambre des représentants, Rachid Talbi Alami, marqués par la signature d'un protocole de coopération parlementaire, Mme Braun-Pivet s'est dite "très heureuse de pouvoir, avec cet accord, montrer que nos deux parlements vont avancer main dans la main pour mieux relever les grands défis auxquels font face les deux nations".

Cette relation de confiance, de travail et d'amitié entre les deux parties prend un nouvel élan, a-t-elle relevé, notant qu'il s'agit d'un "signe extrêmement fort".

Et d'ajouter que "nos représentants chacun nos populations, et nous avons ce privilège de pouvoir nouer des liens d'amitié, de collaboration et de travail, dans la durée".

Rappelant la visite d'Etat, effectuée au Maroc par le Président Emmanuel Macron à l'invitation de SM le Roi Mohammed VI et marquée par la signature de la Déclaration relative au "Partenariat d'exception renforcé" entre le Royaume du Maroc et la République française, Mme Braun-Pivet a précisé que sa visite s'inscrit dans la volonté de donner une "dimension parlementaire" à ce partenariat.

Elle s'est, dans ce sens, réjouie de la conclusion du protocole de coopération qui ouvre une nouvelle page de coopération parlementaire entre les deux pays.

## Une délégation palestinienne s'informe à Rabat des programmes et projets mis en œuvre par l'Agence Bayt Mal Al-Qods

Une délégation palestinienne conduite par le directeur de la Bibliothèque nationale de Palestine, Aïssa Krakaa, a effectué, mercredi, une visite au siège de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif à Rabat, au cours de laquelle elle s'est informée des programmes et projets mis en œuvre par l'Agence dans la Ville Sainte, sous la Haute supervision effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods.

Lors de sa rencontre avec le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, en présence de l'ambassadeur de Palestine au Maroc, Jamal Choubki, le responsable palestinien a fait part de son estime des efforts déployés par l'Agence pour "maintenir les Maqdessis dans leur terre et soutenir leur résistance face aux défis du blocus et de l'isolement", indique un communiqué de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

M. Krakaa a, en outre, exprimé la disposition de la Bibliothèque nationale palestinienne à coopérer avec l'Agence pour préserver le cachet palestinien, arabe et islamique d'Al-Qods, soulignant l'importance de la présence du Centre culturel marocain (Bayt Al Maghrib) au cœur de la vieille ville d'Al-Qods, ajoute la même source.

De son côté, l'ambassadeur de Palestine au Maroc a déclaré que les défis auxquels est confrontée aujourd'hui la Palestine mettent "à l'épreuve le système de valeurs juridiques établi par la communauté internationale", saluant les positions du Royaume exprimées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le discours du Trône et dans le message adressé par le Souverain au Comité de l'Assemblée générale des Nations unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.



## Accord de jumelage entre la commune d'El Argoub et la ville italienne de Vasto

Un accord de jumelage entre la commune d'El Argoub relevant de la province d'Oued Eddahab et la ville de Vasto (Italie), a été signé, mercredi à Dakhla, dans le but de renforcer les relations bilatérales de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Cet accord a été paraphé par le président du Conseil communal d'El Argoub, Salah Boussif, et l'adjoint du maire de la ville de Vasto, Alessandro La Varghetta, en présence du secrétaire général de la wilaya de Dakhla-Oued Eddahab, Abderrazak El Gourji et du coordinateur du comité de jumelage et responsable des relations internationales auprès de la commune de Vasto, Americo Ricciardi, en plus des élus locaux.

Dans une déclaration à la presse, M. La Varghetta s'est félicité de cet accord avec la commune d'El Argoub, notant qu'un "avenir prometteur se profile à l'horizon dans cette partie du Royaume".

De son côté, M. Ricciardi a indiqué que cet accord de jumelage "est de nature à asseoir les relations d'amitié et de coopération dans de nombreux domaines", faisant observer que la région de Dakhla-Oued Eddahab regorge de nombreuses opportunités d'investissement, grâce à ses infrastructures de taille et ses atouts touristiques. Pour sa part, M. Boussif a noté que la visite de la délégation italienne dans la région et la signature de cet accord de jumelage interviennent au moment où la

Cause nationale connaît, grâce à la vision clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI, des développements importants et très positifs. Il a également fait savoir que la délégation italienne a constaté de visu le climat de sécurité, de quiétude et de stabilité régnant dans la région, mettant l'accent sur les projets réalisés dans différents secteurs, notamment les infrastructures, l'éducation, le tourisme, l'agriculture et l'aquaculture.

Selon les deux parties, cet acte de jumelage témoigne de la volonté mutuelle d'entretenir une relation d'amitié constructive, basée sur le respect mutuel, l'égalité et les intérêts communs, conformément aux lois et législations en vigueur.

Elles ont également convenu de renforcer la coopération basée sur l'action, l'échange culturel, la promotion économique, la gouvernance environnementale et le développement social, ainsi que l'engagement en faveur de l'éducation et du perfectionnement des compétences des générations montantes. En marge de la signature de cet accord de jumelage, les membres de la délégation italienne ont suivi un exposé présenté par le directeur du Centre régional d'investissement de Dakhla-Oued Eddahab, Mounir Houari, sur les mégaprojets réalisés ou en cours de réalisation qui vont faire de Dakhla une plateforme régionale entre l'Europe et l'Afrique

# Entre autres points marquants soulevés par le Groupe socialiste-Opposition ittihadie

- la nécessité de soutien aux Associations du transport scolaire
- le soutien au profit des entreprises de presse
- le phénomène d'ensablement des entrées des ports maritimes
- l'abrogation de la peine de mort et la protection des droits de l'Homme
- la situation critique des femmes salariées de l'agriculture

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants poursuit sa mission constitutionnelle de contrôle et de suivi rigoureux de l'action du gouvernement et autres instances exécutives et administratives.

Dans ce cadre, le député parlementaire ittihadie, Moulay El Mehdi El Fatémi a adressé au chef du gouvernement une question orale circonstancielle requérant l'appui financier aux associations du transport scolaire notamment dans le monde rural qui pâtiennent des répercussions de la hausse des tarifs des carburants, en soulignant que les frais exorbitants des assurances, des visites techniques, des impôts, des pièces de rechange et des huiles de moteur sont devenus un fardeau insurmontable et un réel obstacle devant la réalisation des objectifs de leur activité sociale.

À cet effet, le Groupe d'opposition usfpéiste a appelé le gouvernement à se pencher sérieusement sur cette problématique éducative et sociale et à concevoir des solutions de soutien au profit desdites associations.

Pour sa part, le parlementaire ittihadie Abdelkader Taher a interpellé le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication au sujet des mesures de soutien préconisées par son département au profit des entreprises de presse régionales et provinciales à même de renforcer leur aptitude à offrir un service d'information traduisant les exigences et les préoccupations des citoyens.

D'autre part, dans une question orale adressée au ministre de l'Équipement et de l'Eau se rapportant au phénomène d'ensablement des portails d'accès aux différents ports du pays, la députée, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie, Hayat Laâraïchi a relevé que certains ports marocains sont impactés par l'entassement de sables dans leurs entrées qui occasionne le rétrécissement des profondeurs des eaux et entrave ainsi le passage des grandes embarcations, de même que leur accès.

Cette intervention pertinente intervient, par ailleurs, dans le cadre de l'attachement des députés ittihadis à la



garantie sécuritaire des ports marocains et la facilitation de la navigation maritime...

De son côté, la parlementaire ittihadie Khadouj Slassi a adressé au ministre de la Justice une question orale ayant trait à l'abrogation du jugement de peine capitale, soulignant que cela s'inscrit dans le cadre des réformes relatives aux droits de l'Homme déployées ces dernières années sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI englobant nombre de domaines sociétaux.

À cet égard, la députée usfpéiste a mis en avant que le Maroc s'est engagé depuis plus de trois décennies dans une multitude de chantiers de réformes, dont notamment celle dédiée à la révision du système judiciaire ciblant, entre autres, le développement et la modernisation du droit pénal, adaptés aux critères internationaux et répondant aux revendications des collectifs nationaux des droits de l'Homme...

Pour sa part, la députée parlementaire

de l'Union socialiste des forces populaires, Ennezha Abakrim a formulé une question écrite à l'intention du ministre de l'Intégration économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, déplorant les souffrances des travailleurs et travailleuses agricoles dans notamment la province de Chtouka-Aït Baha.

La parlementaire ittihadie a fait observer que ladite province connaît un marasme social inédit exaspéré par les mouvements de grève et de contestation manifestés par les ouvrières et ouvriers travaillant dans les fermes agricoles du fait de l'accumulation d'une multitude de formes d'atteinte aux droits des salariés agricoles.

Ces formes virulentes de protestation manifestées intervenant des suites de l'accumulation de diverses formes d'atteinte aux droits du salariat agricole, indique la députée usfpéiste, prennent forme en réaction à la baisse répétée des

salaires journaliers bien en deçà du SMIC ne tenant nullement compte de la hausse des prix des produits de première nécessité, conjuguée à l'augmentation illégale des durées journalières de travail (...)

Ainsi, pour toutes ces considérations, la députée Ennezha Abakrim a interpellé le responsable gouvernemental au sujet des :

1- formes de contrôle exercées par les services de son département sur le travail dans les terres agricoles

2- mesures préconisées par son département quant à l'ouverture d'un dialogue entre les propriétaires des terres agricoles de la province de Chtouka-Aït Baha et leurs salariés.

3- dispositions prévues pour le respect obligatoire des horaires et durées de travail, la mise en œuvre des conditions de sécurité et de prévention des dangers encourus par les travailleuses et travailleurs agricoles concernés.

Rachid Meftah

# Mohamed Abdennabaoui : *Le CSPJ engagé à soutenir les efforts nationaux pour la promotion des droits de l'Homme*



**L**e président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mohamed Abdennabaoui, a souligné mercredi à Salé, que le Conseil est engagé à soutenir les efforts nationaux visant la promotion et la protection des droits de l'Homme, conformément aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée par la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des

droits de l'Homme, M. Abdennabaoui a indiqué que Sa Majesté le Roi a "instauré un projet ambitieux en matière des droits de l'Homme, basé sur le renforcement des libertés, la protection des droits, le soutien de l'indépendance du pouvoir judiciaire, tout en faisant prévaloir le principe de corrélation entre responsabilité et reddition des comptes, et droits et devoirs".

Il a ajouté que la commémoration de cette journée est l'occasion de mettre en avant les réalisations accomplies par le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme, indiquant, dans ce sens, que le Royaume a ratifié les principales conventions internationales relatives aux droits de l'Homme, notamment celles en lien avec les droits des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap.

A cet égard, M. Abdennabaoui s'est félicité des avancées législatives réalisées ou en cours de réalisation en matière d'harmonisation des législations nationales avec les conventions internationales ratifiées, contribuant ainsi à la consécration des principes de l'État de droit, mettant en exergue à cet égard les dialogues constructifs du Maroc avec les mécanismes onusiens visant à consolider la culture des droits de l'Homme au niveau national.

A cette occasion, il a exposé les réalisations du pouvoir judiciaire dans le domaine juridique, démontrant l'implication de ses institutions judiciaires dans les politiques publiques visant à promouvoir la culture des droits de l'Homme.

Il s'agit, notamment du programme de "Renforcement des compétences des magistrats dans le domaine des droits de l'Homme", lancé par la Présidence du ministère public, bénéficiant à plus de 1.000 participants, dont plus de 900 magistrats, ainsi que plus de 100 bénéficiaires issus de diverses professions liées aux droits de l'Homme.

M. Abdennabaoui a également souligné l'intérêt constant porté par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire aux droits de l'Homme, en mettant en place une nouvelle structure administrative au niveau de son administration centrale, chargée de recevoir et d'étudier les rapports nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme et de suivre l'action judiciaire dans ce domaine.

Dans ce sens, il a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation des droits de l'Homme au sein du système judiciaire, pour qu'ils soient en phase avec les évolutions internationales dans ce domaine.

Cette rencontre a été l'occasion de souligner l'importance de maîtriser les principes des droits de l'Homme, à la lumière des évolutions mondiales, ainsi que la nécessité de faire face aux stéréotypes négatifs et aux idées reçues qui entravent les efforts nationaux pour la pleine effectivité des droits de l'Homme.

La cérémonie a été marquée par la signature de sept conventions de partenariat visant à renforcer la coopération en matière de droits de l'Homme entre la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, le ministère de la Justice, le ministère de l'Inclusion économique de la petite entreprise de l'emploi et des compétences, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la Commission provisoire pour la gestion des affaires du secteur de la presse et de l'édition, ainsi que l'Association des barreaux du Maroc.

Un plan d'action a également été signé entre la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme et l'Organisation des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes).

## Amina Bouayach : *Le savoir, un levier majeur pour le développement du système national des droits de l'Homme*

**L**a présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a souligné, mercredi à Sala Al Jadida, l'importance d'investir dans le savoir pour développer le système national de protection des droits de l'Homme.

"Investir dans le savoir pour renforcer la protection des droits de l'Homme est une préoccupation quotidienne qui nous a permis de développer notre système national de protection des droits de l'Homme", a affirmé Mme Bouayach qui intervenait lors d'une rencontre organisée par la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme. Mettant en avant le rôle central du savoir dans le renforcement des capacités des acteurs des droits de l'Homme, elle a relevé que le savoir constitue un facteur

indispensable pour relever les défis liés à la protection des droits et des libertés.

Dans son allocution lue en son nom par Mohamed El Hachimi, responsable de la Direction des études et des recherches au CNDH, Mme Bouayach a fait observer que l'université constitue un partenaire stratégique dans la production du savoir scientifique, essentiel à la compréhension des enjeux relatifs aux droits de l'Homme. L'université représente "une source de vérité" permettant d'élaborer des pistes de réflexion susceptibles de proposer des solutions adaptées aux questions liées aux droits de l'Homme, a-t-elle poursuivi.

La présidente du CNDH a, en outre, passé en revue plusieurs accords de partenariat conclus avec des universités à travers le Royaume, et qui visent à faire de l'éducation un levier clé pour diffuser la culture des droits humains par le biais d'activités d'éducation et de sensibilisation. Elle a ajouté que la connaissance et le renforcement des capacités sont cruciaux pour relever les défis liés aux nouvelles questions des droits de l'Homme, notamment le changement climatique, devenu une réalité avec laquelle nous vivons tous et dont nous subissons les conséquences, ou encore l'intelligence artificielle et les défis qu'elle pose pour lutter contre la discrimination, la désinformation et la violation de la vie privée. Par ailleurs, Mme Bouayach a préconisé d'investir dans la science et la connaissance afin d'anticiper les défis liés à la protection des droits de l'Homme.



## Laura Palatini : *Le Maroc, pays champion du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*

**L**e Maroc est un pays champion du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, grâce à son engagement à sauver des vies et à mettre en place des efforts coordonnés pour prévenir les disparitions des migrants, a indiqué, mercredi à Rabat, la cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Maroc, Laura Palatini.

S'exprimant à l'ouverture d'un atelier de réflexion sur le thème "Prévention des disparitions dans le contexte des migrations, protection des droits des familles et gestion humanisée des frontières", organisé par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) en partenariat avec l'OIM Maroc, Mme Palatini a salué les efforts menés par le Royaume au niveau national, notamment son initiative innovante "gestion humanisée des frontières", qui vise à intégrer et à assurer la protection au niveau des zones frontalières, encourageant tous les pays à se l'approprier.

Rappelant que chaque année, des milliers de migrants disparaissent lors de leurs parcours migratoires, laissant des familles dévastées, elle a noté que depuis 2014, le programme "Missing Migrants" (Migrants disparus) de l'OIM a documenté un total de 70.591 décès.

"J'ai mentionné le chiffre total parce que chaque numéro représente une personne. Mais je dois ajouter que, comme la collecte d'informations est difficile, tous les chiffres restent sous-estimés", a-t-elle ajouté.

Mme Palatini a expliqué que l'objectif de cet atelier est double, d'une part, réfléchir



collectivement aux meilleures pratiques pour prévenir les disparitions et protéger les droits des familles, et d'autre part renforcer la coopération internationale et interinstitutionnelle pour une gestion plus humaine des frontières. Soulignant que chaque migrante/migrant est porteur de changement et peut contribuer au développement, elle a estimé que "nous devons faire nos possibles pour protéger chacune de ces vies". La participation active est cruciale pour le succès de cet atelier et pour avancer ensemble sur ce chemin de dignité et de justice, a-t-elle affirmé, notant qu'"ensemble, nous pouvons faire une différence réelle et durable pour les migrants et leurs familles". Cet atelier s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières adopté à Marrakech en 2018, dont l'objectif 8 est de "sauver des vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus".

## Formation sur la cybersécurité

# Une initiative pour un internet sécurisé



L'Association de l'amitié pour le développement, l'environnement et la culture, en partenariat avec le ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement, et en coordination avec le Conseil communal de la ville de Oued Zem, a organisé une formation intitulée : « Cybersécurité et internet : guide de sensibilisation à la cybersécurité ».

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet visant à renforcer l'accès des associations de la société civile à l'espace numérique. La session s'est tenue dans la salle des réunions de la commune de Oued Zem et a réuni plus de 95 participants.

Cette formation a été animée par Anas El Hachimi, expert en cybersécurité, qui a présenté un exposé détaillé sur plusieurs thèmes essentiels, à

savoir la sécurisation des réseaux domestiques et des routeurs Wi-Fi, la vérification des sources avant de télécharger des fichiers ou des logiciels, l'organisation et la classification appropriées des informations sensibles, et la sensibilisation à l'importance de la vie privée en ligne et au partage prudent des informations personnelles.

Après cette présentation, les participants ont eu l'opportunité de poser des questions et de discuter des points soulevés. Pour conclure, un quiz interactif a été organisé afin d'évaluer leur compréhension des sujets abordés. Les quatre meilleurs participants ont reçu des prix en guise de reconnaissance pour leurs performances.

A noter que l'ouverture de cet événement a été marquée par une allocution de Bouazza Karim, président de l'association organisatrice. Il

a exprimé sa gratitude envers les participants et les partenaires pour leur soutien, mettant en avant l'importance de la cybersécurité dans un monde où les cyberattaques deviennent de plus en plus sophistiquées, menaçant la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes d'information.

Il a insisté sur le rôle crucial des associations et des citoyens dans la sensibilisation à ces menaces quotidiennes, affirmant que cette troisième session de formation sur la cybersécurité constitue une réponse concrète aux enjeux croissants de la sécurité numérique. Elle illustre l'engagement de l'association et de ses partenaires à promouvoir une utilisation sécurisée des technologies modernes, tout en renforçant les capacités des citoyens et des acteurs de la société civile.

H.T

# Société

## Un congrès à Marrakech explore le rôle de la digitalisation et de l'IA au service de la femme et de l'enfant

Un aréopage d'experts, de chercheurs et d'acteurs associatifs s'est donné rendez-vous, mercredi à Marrakech, à l'occasion du 5ème Congrès international de la femme et de l'enfant, pour explorer le rôle de la digitalisation et de l'intelligence artificielle dans la promotion des droits et du bien-être de la femme et de l'enfant.

Les participants ont, ainsi, mis en avant les avancées technologiques pouvant être exploitées dans des secteurs stratégiques tels que l'éducation, la santé et l'intégration sociale, en vue de répondre aux défis spécifiques auxquels font face les populations vulnérables.

Ils ont également souligné le rôle clé des outils numériques dans la réduction des inégalités, en permettant une amélioration significative de l'accès aux services essentiels.

En outre, ils ont insisté sur l'importance des innovations numériques dans l'intégration sociale, notamment à travers des plateformes facilitant l'accès à l'emploi, la formation ou encore la création de réseaux de soutien, soit des outils qui jouent un rôle crucial pour renforcer l'autonomie des indi-

vidus, tout en valorisant leur potentiel dans un environnement numérique accessible et inclusif.

Intervenant à l'ouverture de cet événement, le président de l'Académie Alae Dine International, Abdelghani Benahmed El Bouchikhi, a relevé que cette initiative constitue une plateforme cruciale pour réfléchir à des solutions concrètes et innovantes afin d'intégrer la digitalisation et l'IA dans des domaines prioritaires, comme l'éducation, la santé et l'inclusion sociale.

De l'avis de M. El Bouchikhi, il est essentiel d'exploiter ces technologies pour répondre aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les femmes et les enfants, tout en respectant les spécificités culturelles et sociales du pays. Et de soutenir que la diversité des participants, issus de plusieurs pays, enrichit le débat et offre des perspectives nouvelles pour élaborer des stratégies "inclusives", "durables" et "adaptées aux besoins de la société". Dans le même sillage, Badreddine Ait Lkhoui, enseignant et chercheur dans le domaine de l'autisme, a partagé, dans une déclaration à la MAP, ses

réflexions sur l'impact de l'IA dans l'accompagnement des enfants autistes et leurs familles. "L'intelligence artificielle représente une avancée majeure dans la prise en charge des enfants autistes, notamment grâce à des outils technologiques personnalisés qui facilitent leur développement cognitif et social", a-t-il fait savoir.

Il a, à cet effet, souligné que ces innovations technologiques offrent aux mères un soutien considérable, tant sur le plan psychologique que dans leur quotidien, en rendant la gestion des défis plus accessible. Et de poursuivre que les expériences pionnières observées au Canada et aux Etats-Unis témoignent du potentiel transformateur de ces technologies, estimant qu'il s'agit d'exemples qui devraient nous inspirer pour concevoir des solutions adaptées aux réalités marocaines.

Les recommandations de cette rencontre, initiée par l'Académie Alae Dine International, serviront de socle pour développer des politiques publiques inclusives, plaçant la digitalisation et l'intelligence artificielle au service de la femme et de l'enfant.

## Divers

### Chira

Une opération conjointe des services de la Sûreté nationale et des douanes dans le port de Casablanca a permis de déjouer une tentative de trafic de 3 tonnes et 619 kilogrammes de chira via un conteneur de transport international qui se dirigeait vers un port européen. Une source sécuritaire a expliqué que les procédures d'inspection, auxquelles a contribué la brigade cynotechnique de la police, ont permis de saisir les cargaisons de drogue à l'intérieur d'un conteneur de transport maritime.

Le service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca poursuit ses recherches, sous la supervision du Parquet compétent, en vue de déterminer l'origine et la destination de la drogue saisie et d'identifier les exportateurs du conteneur saisi, ainsi que de découvrir toutes les personnes impliquées dans ce réseau criminel et ses ramifications locales et internationales, a ajouté la même source.

### Comprimés psychotropes

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de Salé, ont mis en échec, à la lumière de renseignements précis fournis par les services de la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST), une tentative de trafic de 4.988 comprimés psychotropes, dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre le trafic illégal des substances psychotropes. Cette opération sécuritaire menée mercredi après-midi a permis d'interpeller une femme de 30 ans et son compagnon de 27 ans, en flagrant délit de possession et de tentative de commercialisation de 4.988 comprimés psychotropes, dont 4.500 hallucinogènes et 488 de type ecstasy, indique une source sécuritaire.

Les suspects ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, en vue d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, d'identifier le circuit de trafic de ces psychotropes et d'interpeller les personnes impliquées dans cette activité illégale, ajoute la même source.

### Prix

Les universitaires et académiciens marocains Saïd Yaktine, Khalil Ben Haj Amine et Mohamed Daoudi ont remporté les Prix de la Fondation koweïtienne pour l'avancement des sciences (KFAS) pour les années 2022-2023. Les trois Marocains ont été primés dans les domaines des sciences humaines, des arts et littérature et des sciences fondamentales, lors d'une cérémonie organisée mercredi à Koweït sous le patronage et en présence de l'Émir du Koweït, Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah. Ainsi, Saïd Yaktine, professeur d'enseignement supérieur à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Mohammed V de Rabat, a obtenu le Prix du Koweït 2022 dans le domaine des sciences humaines, des arts et des littératures sur le thème "Littérature et art dans le monde arabe- spécialisation en sciences narratives".

Pour sa part, Khalil Ben Haj Amine, qui dirige l'équipe de technologie des batteries au Laboratoire national d'Argonne du Département américain de l'énergie, a remporté le Prix Koweït 2022 dans le domaine des sciences appliquées dédié au thème "Technologies de l'énergie propre et durable" auquel 30 candidats ont postulé, en reconnaissance de ses recherches dans le domaine de la technologie des batteries et de sa contribution pionnière aux sciences appliquées de la technologie énergétique propre et durable.



## Les nouveaux maîtres de la Syrie cherchent à rassurer la communauté internationale



Le Premier ministre chargé de la transition à Damas cherche à rassurer la communauté internationale quatre jours après la chute de Bachar al-Assad, alors que le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, est arrivé jeudi en Jordanie pour discuter de la situation.

A l'issue d'une offensive fulgurante de onze jours, une coalition de groupes rebelles dominée par le groupe islamiste sunnite radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS) a renversé dimanche le pouvoir de Bachar al-Assad qui a pris la fuite en Russie.

Alors que des pays occidentaux s'inquiètent de la façon dont le nouveau pouvoir va traiter les nombreuses minorités en Syrie, le Premier ministre, Mohammad al-Bachir, veut rassurer. "Nous garantirons les droits de tous (...) et de toutes les confessions en Syrie", a-t-il affirmé mercredi dans une interview au quotidien italien Corriere della Sera. HTS affirme avoir rompu avec le jacobinisme mais il reste classé mouvement "terroriste" par plusieurs pays occidentaux, dont les États-Unis. M. Bachir a en outre appelé les Syriens exilés à rentrer chez eux pour "reconstruire" le pays, à majorité arabe sunnite, où vivent plusieurs communautés ethniques et confessionnelles.

Quelque six millions de Syriens, soit un quart de la population, ont fui le pays depuis 2011, quand la répression de manifestations prodémocratiques a déclenché une guerre dévastatrice qui a fait plus d'un demi-million de morts.

Jeudi, près de 200 personnes se pressaient au poste-frontière turc de Cilvegözü, à 55 km d'Alep, pour entrer en Syrie, selon un gendarme interrogé par l'AFP.

Dans un Moyen-Orient en pleine ébullition, où la guerre se poursuit notamment à

Gaza, le chef de la diplomatie américaine est arrivé jeudi matin en Jordanie où il devait avoir des entretiens centrés sur la Syrie, avant d'aller en Turquie. Lors des discussions à Amman, sur la mer Rouge, M. Blinken "réitérera le soutien des États-Unis à une transition inclusive (...) vers un gouvernement responsable et représentatif", a indiqué le porte-parole du département d'État, Matthew Miller.

Il doit évoquer aussi "la nécessité (...) de respecter les droits des minorités, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire, d'empêcher que la Syrie ne serve de base au terrorisme ou ne constitue une menace pour ses voisins, et de veiller à ce que les stocks d'armes chimiques soient sécurisés et détruits en toute sécurité", a-t-il ajouté.

Israël a récemment dit avoir mené des centaines de frappes contre des sites militaires stratégiques à travers la Syrie voisine, disant vouloir "empêcher qu'ils ne tombent aux mains d'éléments terroristes". L'armée israélienne a de nouveau frappé dans la nuit de mercredi à jeudi des sites militaires sur la côte syrienne, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une ONG basée au Royaume-Uni qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie. Pour l'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, la transition en Syrie doit être "inclusive" pour éviter une "nouvelle guerre civile". A Damas, où flotte désormais le drapeau de la révolution, la vie a repri ses cours, et des habitants ne cachent pas leur joie.

"En voyant les gens partout dans les rues, on a l'impression que nous étions tous des prisonniers sous terre et que nous sommes désormais sortis à la lumière du jour", confie Razan al-Halabi, un habitant de la capitale de 38 ans.

Au pouvoir en Syrie pendant plus de 50 ans, le parti Baas a annoncé mercredi la suspension de ses activités. Après la chute du pouvoir, de nombreux Syriens sont en quête

de proches disparus lors des décennies de féroce répression.

Depuis 2011, plus de 100.000 personnes ont péri dans les prisons syriennes, estimait en 2022 l'OSDH. L'ONG Human Rights Watch a estimé jeudi que la chute de Bachar al-Assad représentait une opportunité "historique" pour la Syrie de "tourner la page" des violations des droits humains, et appelé les nouvelles autorités à "montrer l'exemple".

Si la situation semble être calme depuis dimanche dans la majorité du pays, des combats meurtriers ont eu lieu ces derniers jours entre combattants protores et forces prokurdes dans la région de Manbij, dans le nord de la Syrie, selon l'OSDH.

Les Forces démocratiques syriennes (FDS, dominées par les Kurdes et soutenues par les États-Unis), qui contrôlent de vastes régions du nord-est de la Syrie, ont annoncé mercredi une trêve via une médiation américaine avec les groupes protores.

Mardi soir, Deir Ezzor, ville de l'est du pays qui était contrôlée par les forces kurdes, a été prise des rebelles, selon l'OSDH.

Parallèlement, des drones turcs ont frappé des sites militaires gouvernementaux près de Qashrli, et compris aux abords de l'aéroport de cette ville du nord-est du pays située à la frontière turque et contrôlée par les forces kurdes.

### HRW appelle les nouvelles autorités à placer les droits humains au cœur de la Syrie post-Assad

L'ONG Human Rights Watch a estimé jeudi que la chute de Bachar al-Assad représentait une opportunité "historique" pour la Syrie de "tourner la page" des violations des droits humains, et appelé les nouvelles autorités à "montrer l'exemple". Pour HRW, la chute du pouvoir d'Assad "offre une opportunité historique pour la Syrie de rompre avec des décennies de répression et de tourner la page des violations des droits humains".

"Un avenir meilleur pour la Syrie nécessite de traiter les abus perpétrés pendant les décennies du gouvernement précédent et par les autres parties au conflit (...) et de protéger les Syriens, quelles que soient leur origine ethnique, leur confession ou leurs affiliations politiques", a poursuivi l'ONG dans un communiqué.

Elle a toutefois signalé que des groupes armés non étatiques tels que HTS et d'autres factions rebelles ayant lancé l'offensive le 27 novembre, sont également responsables de violations des droits humains et de "crimes de guerre".

Face aux inquiétudes des pays occidentaux quant à la façon dont le nouveau pouvoir, dominé par HTS, ancienne branche syrienne d'Al-Qaïda, va traiter les nombreuses minorités, le Premier ministre par intérim, Mohammad al-Bachir, a voulu rassurer mercredi, affirmant que son gouvernement "garantira les droits de tous les peuples et confessions".

"La nouvelle direction syrienne a une occasion inédite de montrer l'exemple (...), notamment en protégeant les droits fondamentaux dans une nouvelle constitution", a déclaré HRW. "C'est un moment crucial pour rejeter l'héritage du passé", a déclaré Lama Fakih, directrice pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à HRW.

L'ONG a appelé les nouvelles autorités à "ratifier et mettre en oeuvre divers instruments juridiques et traités internationaux relatifs aux droits humains que le gouvernement d'Assad n'a pas adoptés".

Elle a en outre exhorté l'ONU et les pays étrangers à "soutenir la transition, lever certaines sanctions sectorielles qui nuisent aux efforts humanitaires, et garantir un environnement propice à des retours sûrs des réfugiés syriens". La guerre civile, déclenchée en 2011 après la répression sanglante de manifestations pro-démocratiques par le pouvoir d'Assad a fait plus de 500.000 morts et déplacé des millions de personnes.

# Près de Damas, le bastion des groupes pro-iraniens aux mains des rebelles

Dans le mausolée de Sayyeda Zeinab en Syrie, quelques rebelles en armes se promènent et les visiteurs, peu nombreux, jettent des regards inquiets: les groupes pro-iraniens qui gardaient ce site révéré par les chiites sont partis peu avant la chute de Bachar al-Assad.

Cette région au sud de Damas était depuis 2012 un bastion du Hezbollah libanais et d'autres groupes soutenus par l'Iran, qui affirmaient défendre le sanctuaire après le début du soulèvement contre le président syrien déchu.

"Samedi soir, les combattants du Hezbollah ont commencé à partir", raconte mercredi Walid Hajj, 45 ans, un rebelle armé originaire de la région, posté à un barrage de contrôle qui était auparavant tenu par le Hezbollah.

Les combattants du mouvement islamiste chiite étaient déployés dans un vaste périmètre autour du mausolée, et les villas où ils vivaient étaient fréquemment prises pour cible par l'aviation de l'armée israélienne, qui menait une guerre contre le Hezbollah au Liban.

Les Iraniens avaient pour leur part réduit leur présence dans la région au cours des trois derniers mois, selon les habitants.

Des portraits du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, tué fin septembre dans une frappe israélienne près de Beyrouth, ont été attachés près de l'entrée du mau-

solée. Les rebelles, conduits par le groupe islamiste sunnite radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), ont lancé une offensive fulgurante le 27 novembre depuis le nord de la Syrie contre les forces de Bachar al-Assad.

Damas est tombée comme un fruit mûr dimanche 8 décembre, les militaires syriens ayant abandonné leurs positions, alors que le chef de l'État, qui dépendait lourdement de ses alliés russe et iranien, a fui vers Moscou.

Dans le mausolée, qui attire d'ordinaire des pèlerins chiites de toute la région, un petit nombre de visiteurs déambulent dans l'immense cour intérieure au sol de marbre blanc.

Quelques femmes, en pleurs, sont agrippées aux grillages de la tombe en or et en argent de Sayyeda Zeinab, alors que d'ordinaire le mausolée est noir de monde. "Le mausolée est resté ouvert, et tous les employés sont revenus", assure le directeur du site, Dib Krayem. "Nous avons eu des réunions fructueuses avec le nouvel État, ils nous ont entièrement rassurés".

Il précise que "des responsables de HTS sont venus au mausolée et ont fourni des assurances" au sujet de la liberté de culte.

Le président Assad, issu de la minorité musulmane alaouite dans un pays à majorité musulmane sunnite, s'était érigé en champion des minorités.



Dib Krayem souligne que le mausolée, qui date du premier siècle de l'islam, il y a près de 1400 ans, attirait "entre 100.000 et 150.000 visiteurs" pendant les principales commémorations chiites, venus pour la plupart de l'étranger.

En tête figurent les pèlerins iraniens, suivis des Pakistanais, des Libanais, des Iraniens et des chiites de pays du Golfe.

Le Premier ministre chargé de la transition, Mohammad al-Bachir, tout juste nommé, a assuré mercredi que la coalition rebelle conduite par HTS "garantira" les droits de toutes les confessions.

Mais les assurances des nou-

veaux maîtres de Damas ne suffisent pas à rassurer. "Du sang a coulé", souffle une femme au regard inquiet, qui refuse de donner son nom. "Nous nous sentons opprimés. J'espère qu'ils ne vont pas nous empêcher de pratiquer nos rites religieux".

Le maire de la localité de Sayyeda Zeinab, Jamal Awad, indique qu'il a accueilli "environ 37.000 habitants de Naboul et Zahraa", deux villages chiites proches d'Alep (nord), qui fuyaient devant l'offensive des rebelles.

Selon lui, "tous les habitants de ces villages, au nombre de 45.000 environ", ont fui.

La petite communauté chiite

de Syrie, estimée à environ 250.000 personnes, craint d'être prise pour cible par le nouveau pouvoir, en raison de son association au Hezbollah et aux autres groupes pro-iraniens qui ont combattu les rebelles sunnites.

Le maire indique que près du quart des habitants de Naboul et Zahraa ont commencé à revenir dans leurs villages après des "assurances de HTS" qu'il ne leur serait pas fait de mal.

Mais ce n'est pas le cas de Ali, un habitant de ces villages chiites, qui se promène dans le mausolée. "Nous sommes venus chercher la protection de Sayyeda Zeinab", a-t-il dit.

## La soif de justice d'un rescapé de la prison de Saydnaya

Riyad Avlar a passé vingt ans dans des geôles syriennes, dont dix dans la tristement célèbre prison de Saydnaya. Il en a hérité des séquelles, et une obsession: documenter et réparer les atrocités commises en ce lieu sous Bachar al-Assad.

"Je suis certain que nous verrons un jour Bachar al-Assad devant une cour", prophétise le militant turc, qui a cofondé en 2017,

quelques mois après sa libération, l'Association des détenus et des disparus de la prison de Saydnaya (ADMSP).

"Nous ne voulons pas d'une vengeance, nous voulons la justice", explique à l'AFP l'ex-prisonnier depuis le siège de son association, à Gaziantep, dans le sud-est de la Turquie, d'où lui et d'autres anciens de Saydnaya amassent et recourent les témoignages

et documents racontant les horreurs qui y ont été perpétrées.

Des milliers de détenus, certains entassés depuis les années 80 dans cette prison du nord de Damas qu'Amnesty International a qualifiée d'"abattoir humain", ont été libérés par les rebelles syriens dimanche à leur entrée dans la capitale syrienne.

Les images de prisonniers hagards et décharnés, certains portés par des camarades car trop faibles pour s'extraire de leurs cellules, ont fait le tour du monde.

"Cela m'a rendu heureux de les voir (libres), mais quand j'ai vu les murs et les cellules, cela m'a ramené à ce lieu. Je suis encore traumatisé", confie ce désormais père de famille, arrêté en 1996 à Damas, où il était, pour avoir mentionné des exactions du régime syrien dans une lettre envoyée à des proches. Aujourd'hui encore, Riyad Avlar se réveille parfois la nuit en sursaut, croyant être enchaîné, comme il le fut deux mois durant en Syrie dans une cellule plongée dans le noir.

"J'ai vu des gens mourir devant mes yeux, beaucoup d'entre eux de faim", affirme le militant aux fines lunettes noires et à la

barbe poivre et sel, qui conserve au poignet gauche une cicatrice héritée de la torture subie il y a vingt-cinq ans.

Il raconte aussi avoir vu des gardes de Saydnaya, après avoir affamé des détenus, jeter de maigres rations de nourriture dans des toilettes. "Les prisonniers les mangeaient pour survivre", certifie-t-il.

Sa reconstruction s'est faite par le théâtre et l'apprentissage du saz, un luth à manche long populaire en Turquie. "L'art-thérapie", résume-t-il. Mais aussi par son travail dans son association, avec laquelle il a aidé un nombre incalculable de familles à obtenir des preuves de vie de proches emprisonnés à Saydnaya.

Des "insiders", employés de la prison, leur ont transmis jusqu'à récemment des documents internes, confie-t-il sans pouvoir en dire plus.

La prison de Saydnaya, où des foules de proches de disparus ont accouru après sa libération, pensant y retrouver les leurs dans des cachots souterrains, est désormais vide.

Selon l'Association des détenus et des disparus de la prison, plus de 4.000 détenus y ont été libérés par les rebelles.



Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

INTERDIT	GRAVITÉ	SYMBOLE DU BISMUTH	ZÉRO EN ANGLAIS GUITOUNE	SODIUM	BOURRIN	VIRÉE	DÉFAÏTE
FRAC				ACCÈS			
				COULÉE DE LAVE	RUISSEAU EXPLOSIF		EMPRISONNÉ
VAIN EN PARTIE		VAGUE DE CHALEUR	FAMEUX GALOPEUR				
AGAÇANT						DIVISEUR	
						TANGIBLE	
TRAITÉ	SYMBOLE DE L'OR CHANCE		DE BAS EN HAUT AVENUE	FIN ARRIÈRE			
				PRONOM PERSONNEL		POLICE ROULÉE	
BOUT À BOUT		PRÊTEUR À USURE					CRÉTINS
EXAGÈRE				LIAISON INCORRECTE		À L'ENVERS: PAREIL	
PARTIE DE L'ADORTE		VOCIFÉRATION	VOYELLES	À L'ENVERS: RAPACE			POÏL À RENDRE TÔT OU TARD
VIEIL EMPIRE				USAGES RADIUM		BUS	
		POINT COMMUN					
PIGE			CENT MÈTRES CARRÉS			ARTICLE	
HOUPE							

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

	B	A	D	A	C
	E	N	S	E	I
	R	I	N	V	A
	C	A	I	D	E
	C	A	M	E	N
	I	C	U	V	E
	A	L	L	E	R
	B	E	N	E	S
	D	T	R	A	V
	N	A	S	E	C
	L	A	M	E	C
	B	I	Z	U	T

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafiy  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumin Warach

**Secrétariat**  
Aouma Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laarakki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Ladyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahroun  
Khalil Benbouaya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi  
Leobna Baghdadadi  
Latifa Moumbar  
Rkia Ait Dahman  
Sihara Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des T.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

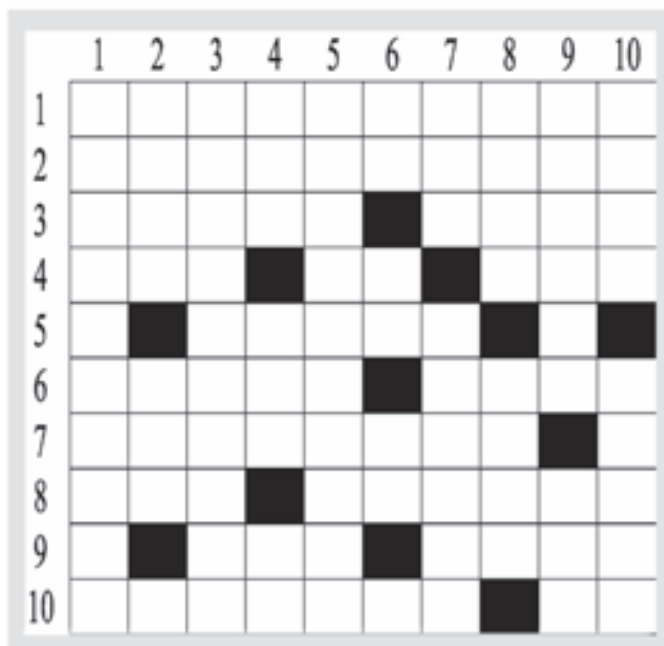
Journal Libération

Libération Maroc

**www.ojd.ma**



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Vagissant
- 2- Hausserai la mise
- 3- Averti - Souterrain
- 4- Ecluse - Affirmatif
- 5- Punaises d'eau
- 6- Indifférente - Déchet azoté
- 7- Plénitude
- 8- Porte grain - Usés
- 9- Grivois - Madré
- 10- Epreintes - Tous à l'amphi

## VERTICALEMENT

- 1- Très
- 2- Hausse - Fossé
- 3- Folie
- 4- Seuil - Choisi - Sélénium
- 5- Inopinées
- 6- Scandium - Id est
- 7- Façon de boire
- 8- Mer d'Asie - Décodé à nouveau
- 9- Vaisseau - Cardinal
- 10- Possessif - Crochets

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

		1		7		3		
8	3			1		9		
4	9			6				
	1			4	3	6		
2		5	6		8	4		7
6		8	7				2	
			8			1	3	
3	6				9		2	
	5	3			7			

## Difficile

5	9			1				3
					7			9
	3	7		6				
						9		
		1	2	3	7	6		
	8							
			5		3	1		
8	5							
6			7			2	8	

## Moyen

6			1	7	9	8	2	
	4			2	6		1	
	2	6					7	
2	5							
		9	4					
							3	8
4				6		1		
1	7		3				2	
5	9	3	2	8				6

## Expert

4			3	5				
3	2		9					
	5		4				7	
		5				2		
7	1						9	6
		4				1		
9			2				8	
					1		6	2
			8	4				3

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

8	1	4	5	2	6	3	9	7
5	7	3	4	8	9	1	6	2
6	2	9	3	7	1	8	4	5
7	9	2	8	6	3	5	1	4
3	6	1	9	5	4	7	2	8
4	8	5	7	1	2	6	3	9
1	5	6	2	4	8	9	7	3
9	4	8	6	3	7	2	5	1
2	3	7	1	9	5	4	8	6

## Moyen

7	6	1	5	8	3	4	2	9
8	4	5	9	7	2	6	3	1
3	2	9	4	1	6	7	8	5
5	3	7	2	6	4	9	1	8
1	9	6	3	5	8	2	7	4
2	8	4	7	9	1	5	6	3
4	5	8	6	3	7	1	9	2
9	7	3	1	2	5	8	4	6
6	1	2	8	4	9	3	5	7

## Difficile

2	3	6	7	9	1	8	4	5
7	5	9	8	6	4	2	1	3
1	4	8	2	5	3	7	9	6
4	9	7	1	2	5	6	3	8
3	6	2	4	8	9	5	7	1
8	1	5	3	7	6	9	2	4
9	7	3	5	4	8	1	6	2
5	2	1	6	3	7	4	8	9
6	8	4	9	1	2	3	5	7

## Expert

8	7	1	5	2	3	6	9	4
9	3	6	4	7	8	1	5	2
5	4	2	6	1	9	7	3	8
7	1	4	3	6	2	5	8	9
2	8	5	1	9	4	3	6	7
3	6	9	7	8	5	2	4	1
1	2	8	9	3	6	4	7	5
6	5	7	8	4	1	9	2	3
4	9	3	2	5	7	8	1	6

Services marchands non financiers  
48% des patrons  
anticipent une hausse  
de l'activité au T4-2024

Les anticipations des chefs d'entreprise du secteur des services marchands non financiers (SMNF), pour le 4ème trimestre 2024, font ressortir une augmentation de l'activité globale selon 48% d'entre eux, et une baisse d'après 29%, indique le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Ces anticipations seraient dues, d'une part, à la hausse de l'activité prévue dans les branches des "Transports terrestres et transport par conduites", de l'"Entreposage et services auxiliaires des transports" et des "Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques" et, d'autre part, à la baisse de l'activité prévue dans les branches des "Transports aériens" et des "Activités de location et location-bail", explique le HCP dans sa récente note d'information sur les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises relevant des secteurs du commerce de gros et des SMNF.

La même source fait également savoir que 58% des chefs d'entreprise de ce secteur prévoient une stagnation de la demande et 66% une stabilité des effectifs employés, rapporte la MAP.

Au troisième trimestre 2024, l'activité des services marchands non financiers aurait connu une hausse selon 72% des patrons, et une baisse pour 12% d'entre eux. Cette évolution aurait été le résultat, d'une part, de la hausse d'activité enregistrée au niveau des branches des "Télécommunications", de l'"Hébergement et restauration", des "Transports aériens" et de l'"Entreposage et services auxiliaires des transports" et, d'autre part, de la diminution d'activité enregistrée au niveau des branches de la "Publicité et études de marché" et des "Activités de poste et de courrier".

Le taux d'utilisation des capacités de prestation (IUC) du secteur se serait établi à 77%. Concernant les carnets de commandes du secteur, ils se seraient situés à un niveau normal selon 61% des patrons, et supérieur à la normale selon 26%. L'emploi aurait connu une augmentation selon 44% des chefs d'entreprise, et une baisse selon 18%.

Les modèles de pilotage de la performance appelés à évoluer

## Pour une meilleure résilience des entreprises



Le pilotage de la performance occupe désormais la première place parmi les priorités des directions financières marocaines pour l'année 2025, selon l'étude « CFO Survey 2025 » dont les principaux enseignements ont été présentés lors d'une rencontre tenue mercredi 11 à Casablanca.

Dans un contexte marqué par les fluctuations économiques, les incertitudes géopolitiques régionales et les pressions sociales internes, elles estiment nécessaire d'optimiser leurs modèles de pilotage de la performance.

Pour atteindre leurs objectifs de transformation et gagner en agilité, 64% des directeurs administratifs et financiers souhaitent ainsi réorganiser leurs structures, indique l'étude intitulée « Bâtir l'avenir avec optimisme », réalisée par le cabinet de conseil

et d'audit PwC.

Pour la majorité de plus de 110 directions financières de différentes entreprises marocaines interrogées dans le cadre de cette étude, cette démarche vise à garantir une résilience accrue face aux crises et à soutenir une prise de décisions stratégiques adaptées aux spécificités locales.

« Nous sommes dans une période où les dirigeants financiers doivent impérativement faire évoluer leur modèle économique pour perdurer d'abord et prospérer ensuite durant les dix prochaines années », a commenté le PwC en insistant sur le fait qu'ils devront faire face aux risques tout en saisissant les opportunités de cette nouvelle ère.

Pour atteindre leurs objectifs, la transformation numérique s'impose comme un levier central. Elle permet d'automatiser les tâches, de renforcer l'efficacité opérationnelle et de garantir une meilleure agilité et une réactivité accrue, révèle en outre l'étude. A ce propos, 60% des directions prévoient d'investir dans la technologie.

L'IA et d'autres concepts désormais incontournables

Soulignant l'importance croissante de l'IA pour les directeurs financiers, Kenza Sabouni, associée PwC au Maroc, explique: « L'IA, le Machine Learning et d'autres concepts, bien que connus de longue date, dé-

ferlent enfin sur les directions financières. Ces technologies sont désormais incontournables. Certes, elles comportent des risques, mais elles offrent des opportunités immenses », affirmant que les ignorer serait un véritable blasphème.

Parmi les principaux enjeux de transformation pour les directeurs financiers en 2025 figurent la « Digitalisation des processus », l'« Appui à la prise de décision » et la « Vison fiable de la marge ».

Par ailleurs, 66% des directions interrogées envisagent d'intégrer des éléments RSE dans les revues de performance, selon l'étude notant que son intégration continue de progresser ; en particulier dans les domaines du Reporting et de la communication externe (marchés, investisseurs, etc.) du pilotage de la performance.

En ce qui concerne les perspectives de croissance économique au Maroc pour 2025, les directeurs financiers marocains manifestent « un optimisme croissant et une confiance renforcée », avec une progression de la confiance de plus de 10% au cours des trois dernières années.

93% des directeurs financiers se disent confiants, d'après l'étude menée auprès des directions financières de différentes entreprises marocaines opérant dans 13 secteurs d'activité dont

ceux de l'industrie (23%), de la banque et assurance (14%), de la distribution (11%), de l'énergie et utilités (10%) ou encore de la santé (9%).

A rappeler que la confiance à moyen terme a également progressé de manière significative, enregistrant une hausse de plus de 15%.

Pour Mohamed Rqibate, associé audit - PwC au Maroc, la confiance des directions financières sur ce volet est certainement la résultante du climat d'affaires au Maroc, qui est porté par des projets d'investissement d'envergure comme ceux liés aux rendez-vous sportifs à venir (Coupe d'Afrique des Nations et Mondial 2030) et des réformes économiques, comme il l'a expliqué faisant la synthèse des résultats de l'étude en début de cette rencontre.

Parmi les risques qu'appréhendent les directeurs financiers pour l'année 2025 figurent l'inflation qu'ils estiment comme un risque majeur, suivie des conflits géopolitiques et leurs répercussions et de la cybercriminalité qui restent au cœur de leurs préoccupations.

Il est important de noter que 71% des directions financières contactées dans le cadre de cette étude sont des filiales de groupes internationaux.

Alain Bouithy

Troisième  
édition de  
« CFO Survey  
2025 »

## Port de Mehdia : Les débarquements de pêche en baisse de 19% à fin novembre 2024

Les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale au port de Mehdia ont enregistré une baisse de 19% à fin novembre 2024, atteignant un volume de 13.145 tonnes (T), contre 16.203 T durant la même période de 2023, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur marchande de ces produits a également diminué de 14%, s'établissant à 79,28 millions de dirhams (MDH) contre 92,71 MDH un an auparavant, précise l'ONP dans son rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale.

Par groupe d'espèces, les poissons pélagiques, qui constituent une part significative des débar-

quements au port de Mehdia, ont enregistré une baisse de 19% en volume pour s'établir à 12.747 T, générant une valeur de 48,77 MDH, soit une diminution de 22% par rapport à la même période de l'année précédente, rapporte la MAP.

En revanche, les céphalopodes ont affiché une baisse plus modérée de 12% en volume, totalisant 310 T, mais ont vu leur valeur progresser légèrement de 4%, atteignant 26,62 MDH, relève l'ONP.

S'agissant des poissons blancs, les débarquements au port de Mehdia ont enregistré une chute de 41% à fin novembre 2024, atteignant un volume de 34 tonnes contre 58 tonnes durant la même pé-

riode en 2023. La valeur marchande a également reculé de 36%, s'établissant à 1,49 MDH contre 2,34 MDH un an auparavant.

Quant aux crustacés, les débarquements ont diminué de 13% pour s'établir à 55 T, tandis que leur valeur a enregistré un léger recul de 4%, atteignant 2,38 MDH.

A l'échelle nationale, les produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint une valeur de près de 9,96 milliards de dirhams (MMDH) au cours des onze premiers mois de 2024, enregistrant une hausse de 6% par rapport à la même période de 2023.

# Signature d'un protocole d'accord pour la mise en place de la ligne maritime commerciale Agadir-Dakar

La cérémonie de signature d'un protocole d'accord pour la mise en place de la ligne maritime commerciale Agadir-Dakar, s'est déroulée mercredi, sous la présidence du wali de la région de Souss-

Massa, gouverneur de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, Saïd Amzazi.

En vertu de ce document paraphé par le président du Conseil de la région de Souss-Massa, Karim Achengli, et Gregory Darling, président de la société "Atlas Marine", chargée de la réalisation du projet, cette nouvelle liaison maritime a pour objectif d'optimiser le transport des marchandises et de répondre aux défis logistiques liés aux itinéraires terrestres.

Elle vise à faciliter la circulation des échanges commerciaux entre le Maroc et les pays d'Afrique de l'Ouest en réduisant les coûts de transport et en augmentant l'efficacité du transport des marchandises et des camions.

Ce projet ambitieux contribuera à renforcer les échanges commerciaux et à ouvrir de

nouveaux horizons d'investissement entre les deux parties.

Dans une déclaration à la MAP, M. Achengli a souligné que la mise en place de la ligne maritime commerciale Agadir-Dakar s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision Royale qui accorde un grand intérêt au renforcement de la coopération africaine.

Ce projet apportera une valeur ajoutée aux échanges commerciaux existant entre le Royaume et les autres pays du continent africain, s'est félicité M. Achengli, notant que cette nouvelle ligne maritime contribuera aussi à la promotion du développement durable de la région de Souss-Massa.

Ce pont direct entre Agadir et Dakar ouvrira de nouvelles perspectives pour les importateurs et les exportateurs et favorisera le commerce intra-africain, a-t-il ajouté.



Pour sa part, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) Souss-Massa, Driss Boutti, a indiqué que la mise en place de la ligne maritime commerciale Agadir-Dakar intervient dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat fructueux liant le Maroc et les

pays africains, faisant état de l'intention d'ouvrir prochainement de nouvelles lignes maritimes entre la capitale du Souss et d'autres destinations africaines.

La cérémonie de signature de ce protocole d'accord s'est déroulée en présence de plusieurs responsables et acteurs économiques publics et privés.

Faciliter la circulation des échanges commerciaux entre le Maroc et les pays d'Afrique de l'Ouest

# Crédit bancaire : L'encours augmente à 1.121,1 MMDH à fin octobre

L'encours du crédit bancaire s'est établi à 1.121,1 milliards de dirhams (MMDH) durant les dix premiers mois de 2024, en hausse de 3,6% d'une année à l'autre, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cet encours se répartit sur les agents non financiers avec 947,4 MMDH et les agents financiers (173,7 MMDH), précise BAM dans son récent tableau de bord "Crédits-Dépôts bancaires".

Le crédit aux entreprises non financières privées a marqué, en glissement annuel, une hausse de 1,5% reflétant la progression de 6,9% des crédits à l'équipement et de 0,2% des facilités de trésorerie. Dans le même

sens, les prêts à la promotion immobilière se sont accrus de 4,5%.

Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre du troisième trimestre (T3) de 2024, les critères auraient été maintenus inchangés pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et se seraient assouplis pour les prêts à la promotion immobilière, rapporte la MAP.

Ces constats sont valables aussi bien pour les prêts aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) que pour ceux aux grandes entreprises (GE). Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets de crédit et pour toutes les tailles d'entre-

prises, GE et TPME.

L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement bancaire, au T3-2024, a été jugé "normal" par les industriels. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 83% des entreprises industrielles.

Cernant les crédits accordés aux ménages, ils ont enregistré une hausse annuelle de 1%, en lien principalement avec la hausse de 1,6% aussi bien des prêts à l'habitat que des prêts à la consommation.

Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est éta-

bli à 24,1 MMDH après 21,1 MMDH une année auparavant.

Au T3-2024, les banques indiquent des critères d'octroi inchangés aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.

Pour la demande, elle aurait augmenté, tant pour les prêts à la consommation que pour ceux à l'habitat.

Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T3-2024, globalement en quasi-stagnation à 5,92%, avec un repli à 4,76% pour les prêts à l'habitat et une hausse à 7,06% pour les crédits à la consommation.

13<sup>ème</sup> Université cinématographique d'El Jadida

## Le rôle des ciné-clubs dans l'animation culturelle

La 13<sup>ème</sup> édition de l'Université cinématographique s'est ouverte mardi à El Jadida sous le thème "Les Ciné-clubs, un pont pour la communication culturelle". Cette édition, organisée par la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc (FNCCM) et le Club du 7<sup>ème</sup> art d'El Jadida, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Culture et le Centre cinématographique marocain, constitue une plateforme de dialogue et d'échange culturel entre les créateurs cinématographiques.

Cette manifestation, qui se poursuit jusqu'à ce vendredi, réunit divers acteurs du cinéma marocain, de toutes les générations, à travers une série d'activités et d'ateliers visant à développer les compétences des participants dans divers domaines, tels que l'écriture de scénarios, l'analyse cinématographique et la production de films.

La présidence du jury de cette édition, baptisée au nom du réalisateur marocain Driss Chouika, est confiée au journaliste et poète Abdelhamid Jmahri, et comprend comme membres l'actrice Sana Bahaj, la monteuse cinématographique Mariam Chadli, et le directeur artistique du Festival de Sidi Kacem, Mohamed Jreid.

A cette occasion, le président de la FNCCM, Abdelkhalék Belarbi, a déclaré que l'organisation de cette



édition s'inscrit dans le cadre de la nouvelle dynamique prônée par le Club du 7<sup>ème</sup> art d'El Jadida, l'un des plus anciens clubs de cinéma reconnu pour ses efforts dans la promotion de la culture cinématographique dans la ville.

Dans une déclaration à la MAP, M. Belarbi a précisé que cet événement, qui se déroule au Théâtre du quartier portugais d'El Jadida, rend cette année hommage à l'une des personnalités les plus marquantes dans le développement du cinéma marocain, étant en particulier un

pur produit des clubs cinématographiques depuis leur création en 1973.

De son côté, le réalisateur et producteur, Driss Chouika, a fait savoir que la Fédération a contribué, depuis les années 70, au développement du septième art et à la diffusion d'une culture cinématographique qui a largement attiré les jeunes.

Et de relever que l'hommage qui lui a été rendu au cours de cette édition revêt une signification particulière, car il émane des clubs de

cinéma, d'où il a appris les principes et bases du travail cinématographique.

Pour sa part, le président du jury, Abdelhamid Jmahri, a indiqué que sa participation à cette édition représente une opportunité pour découvrir les nouveautés de la FNCCM et de ses partenaires, ainsi que ses projets en faveur de la promotion du cinéma marocain.

Le programme de cette édition comprend notamment la projection de deux longs métrages de Driss Chouika: "Fink Aliam ?" et "Fidaa A'an Al-Muqawama Al-Maghribiya", ainsi que dix courts métrages produits et réalisés par des membres des clubs cinématographiques, dans le cadre d'une compétition portant le nom du défunt Mohamed Rakkab. Un hommage sera également rendu au cinéphile Abdelhak Bouzid.

L'événement prévoit aussi de nombreuses activités culturelles et artistiques visant à renforcer la place du cinéma dans le paysage culturel national, ainsi qu'une série d'ateliers spécialisés en scénarisation, analyse cinématographique et production de films, animés par des professeurs spécialisés. Une conférence sur le thème "Les dimensions psychologiques du cinéma marocain" et une master class avec le réalisateur Driss Chouika seront également organisées à cette occasion.

## La Fondation Orient-Occident au cœur de la Rumba congolaise



Dans le cadre du troisième anniversaire de l'inscription de la Rumba congolaise sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO, sous l'initiative du groupe look-la-prod, l'association Diaspora congolaise du Maroc (DICOMA), en partenariat avec la Fondation Orient-Occident organise un événement dédié à ce genre musical emblématique.

L'événement est prévu en deux phases : la première ce samedi à 15h30, à la Fondation Orient-Occident, qui accueillera une exposition d'œuvres d'art, projections photographique et vidéo sur le thème : « La com-

munauté africaine rend hommage à la Rumba congolaise et à ses Pères fondateurs ».

D'autres activités sont prévues comme la projection photographique des pionniers de la Rumba congolaise de deux rives du fleuve Congo, la projection vidéo retraçant l'histoire de la Rumba congolaise et l'exposition d'œuvres d'art sur la Rumba congolaise.

Cet événement vise à promouvoir la rumba congolaise, à sensibiliser le public à l'importance de préserver et valoriser le patrimoine culturel immatériel et à célébrer la contribution des artistes congolais à l'enrichissement de l'héritage culturel mondial.

A travers des photographies emblématiques et des séquences vidéo, les participants découvriront l'essence de ce genre musical, son histoire, son évolution et son influence à travers les générations. Un moment d'échange est prévu par la suite pour mettre en lumière l'histoire de la Rumba congolaise, sachant qu'un hommage sera rendu aux pionniers.

La seconde phase de l'événement est programmée dimanche : un After exceptionnel à partir de 22h30 au club Dhow (à bord du bateau) avec l'orchestre Tshabuala Feeling qui interprétera des chefs-d'œuvre de la Rumba des deux rives du fleuve Congo.

# Présentation à Rabat de l'ouvrage «Maroc Palestine: Rendez-vous avec l'histoire»

L'ouvrage "Maroc Palestine: Rendez-vous avec l'histoire", de son écrivain Ahmed El Biyaz, a été présenté, mardi à Rabat, dans le cadre de la 6ème édition du Festival "Florilège culturel", organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'initiative de l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable.

L'ouvrage de plus de 500 pages, publié en français et en arabe, est agrémenté de photographies historiques immortalisant des événements ayant marqué les relations de longue date entre le Maroc et la Palestine.

S'exprimant à cette occasion, le vice-président de l'Association Ribat Al Fath, Mustapha El Jaouhari, a souligné que ce travail littéraire représente une contribution qualitative aux écrits marocains traitant de la Palestine, notant que cet ouvrage met en lumière l'époque contemporaine, avec une analyse exhaustive de plusieurs événements historiques, diplomatiques et politiques et expose les différents aspects de la cause palestinienne.

Ce travail traite du modèle de développement marocain et sa mise en place en matière économique et humaine dans les territoires palestiniens, a-t-il fait savoir, rappelant les rôles importants joués par le Comité Al-Qods et l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif.



L'ouvrage retrace plusieurs étapes marquantes des relations entre le Royaume du Maroc et la Palestine, a relevé l'auteur, rappelant le rôle du Royaume dans la construction de l'aéroport de Gaza, où le premier avion à y avoir atterri était marocain.

Réunissant chercheurs, experts, décideurs politiques et acteurs de la société civile, cette 6ème édition, qui se

poursuit jusqu'au 20 décembre, se veut un espace d'échange autour des applications concrètes de l'intelligence artificielle dans des domaines clés tels que la santé, l'éducation, l'environnement et l'économie. De même, les discussions mettront en exergue les enjeux éthiques et sociétaux de cette technologie, dans une optique de développement durable respectueux des valeurs humaines.

## Bouillon de culture

### Musique

L'Institut français organise, le 20 courant à Casablanca, une soirée musicale avec la violoniste Marie-Claude et le pianiste David Braslawski, intitulée "Voyage musical".

Selon les organisateurs, cette soirée sera un voyage exceptionnel à travers le monde, au cours duquel les deux artistes interpréteront des pièces musicales variées provenant d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de Pologne, de Norvège, de Russie, de France, d'Espagne et d'Argentine.

### Vernissage

Le vernissage de l'exposition "Essentiel paysage" de l'artiste Abderrahim Yamou aura lieu, le 14 décembre à la Galerie Delacroix de Tanger.

Dans le jeu des formes et des textures, Abderrahim Yamou capture des fragments d'un univers suspendu entre fragilité et harmonie, des moments où l'éphémère semble effleurer l'intemporel.

À travers ses créations, qu'elles soient peinture, sculpture ou dessin, Yamou transcende les frontières, mêlant art, science et nature dans une quête de l'essentiel. Son travail s'inscrit dans une vision contemporaine où l'art devient un outil de réconciliation avec le vivant, une manière d'éveiller notre sensibilité au fragile équilibre de notre monde.

# Clôture de la 17<sup>ème</sup> édition du Festival Handifilm

Le rideau est tombé sur la 17ème édition du Festival Handifilm, qui s'est déroulée du 4 au 7 décembre à Rabat, sous le thème "Le cinéma comme levier de promotion de l'écotourisme inclusif".

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition a rassemblé un public passionné, comprenant notamment des acteurs issus des régions impactées par le séisme d'Al Haouz, indique un communiqué de l'Association Handifilm.

A travers des projections, débats, une master class et des ateliers, le festival a été l'occasion pour les participants d'enclencher une réflexion sur des solutions novatrices pour un tourisme solidaire, durable et inclusif, tout en soulignant le rôle clé de l'écotourisme dans la relance du tourisme responsable, notamment dans les zones affectées par le séisme d'Al Haouz.

Lors de la cérémonie de clôture, Ahmed Ait Ibrahim, membre du jury de la compétition officielle du festival, a présenté une série de recommandations du jury destinées à rendre le cinéma plus accessible, notamment en fournissant une description audio des films sélectionnés afin de permettre aux personnes malvoyantes de suivre les scènes sans dialogue sans perdre le fil de l'histoire.

Aussi, le jury recommande d'ajouter

des sous-titres aux films pour les personnes sourdes ou malentendantes, et de mettre à disposition un espace pour la langue des signes pour les personnes sourdes ne pouvant par lire, outre l'utilisation de boucles d'induction magnétique pour aider les utilisateurs d'appareils auditifs à suivre les activités sans interférences.

De même, le jury recommande que les autorités gouvernementales compé-

tentes ajustent la législation nationale, notamment la loi n° 2.00 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins, suite à la ratification par le Maroc du traité de Marrakech (publié par décret dans le Bulletin officiel n° 5 du 2 juin 2020), visant à faciliter l'accès des personnes aveugles et ayant des difficultés à lire des textes imprimés aux œuvres publiées, avec l'adoption d'une exception nationale aux droits d'auteur.

Le Palmarès de cette édition, révélateur de la diversité cinématographique, a vu l'attribution du prix du meilleur documentaire au film suisse "Marcher dans tes traces", tandis que le Grand prix du festival a été décerné au film iranien "Carpen-ter". Le cinéma marocain a été à l'honneur à travers le film "Silent sighs" de la réalisatrice Meryem Jabbour, en remportant le prix du meilleur message de conscientisation sur le handicap, souligne le communiqué, ajoutant que cette œuvre a été particulièrement saluée pour l'interprétation exceptionnelle de l'acteur Mohamed Khouyi, qui a gratifié le public avec une prestation magistrale.

Le jury a, par ailleurs, accordé une mention spéciale au film "Histoire d'une équipe" du réalisateur Hamza Aharrar.

La compétition spéciale juniors a, pour sa part, vu l'attribution de trois prix à des lycéens marocains de Dar Gueddari, Casablanca et Salé.

La cérémonie de clôture a également été marquée par l'annonce du projet "Marrakech Express", porté par l'Italien Diego Cossotto, membre de l'Association "Cinéma inclusion et participation", qui consiste en un périple solidaire à vélo, prévu de mars à mai 2025, qui reliera les Alpes à l'Atlas, avec pour objectif de soutenir le développement de l'écotourisme inclusif.



## Sixième chapitre

Oui, mais en parlant, je fais naître d'autres circonstances ; je fais faire des réflexions ; je préviens beaucoup de ces choses horribles qui peuvent arriver... Peut-être on l'éloigne (le comte respira), alors j'ai presque partie gagnée ; quand même on aurait un peu d'humeur dans le moment, je la calmerai... et cette humeur quoi de plus naturel ?... elle l'aime comme un fils depuis quinze ans. Là gît tout mon espoir : comme un fils... mais elle a cessé de le voir depuis sa fuite pour Waterloo ; mais en revenant de Naples, surtout pour elle, c'est un autre homme. Un autre homme, répéta-t-il avec rage, et cet homme est charmant ; il a surtout cet air naïf et tendre et cet œil souriant qui promettent tant de bonheur ! et ces yeux-là la duchesse ne doit pas être accoutumée à les trouver à notre cour !... Ils y sont remplacés par le regard morne ou sardonique. Moi-même, poursuivi par les affaires, ne régnant que par mon influence sur un homme qui voudrait me tourner en ridicule, quels regards dois-je avoir souvent ? Ah ! quelques soins que je prenne, c'est surtout mon regard qui doit être vieux en moi ! Ma gaieté n'est-elle pas toujours voisine de l'ironie ?... Je dirai plus, ici il faut être sincère, ma gaieté ne laisse-t-elle pas entrevoir, comme chose toute proche, le pouvoir absolu... et la méchanceté ? Est-ce que quelquefois je ne me dis pas à moi-même, surtout quand on m'irrite : Je puis ce que je veux ? et même j'ajoute une sottise : je dois être plus heureux qu'un autre, puisque je possède ce que les autres n'ont pas : le pouvoir souverain dans les trois quarts des choses... Eh bien ! soyons juste ; l'habitude de cette pensée doit gêner mon sourire... doit me donner un air d'égoïsme... content... Et, comme son sourire à lui est charmant ! il respire le bonheur facile de la première jeunesse, et il le fait naître.

Par malheur pour le comte, ce soir-là le temps était chaud, étouffé, annonçant la tempête ; de ces temps, en un mot, qui, dans ces pays-là, portent aux résolutions extrêmes. Comment rapporter tous les raisonnements, tous les façons de voir ce qui lui arrivait, qui, durant trois mortelles heures, mirent à la torture cet homme passionné ? Enfin le parti de la prudence l'emporta, uniquement par suite de cette réflexion : Je suis fou, probablement en croyant raisonner, je ne raisonne pas ; je me retourne seulement pour chercher une position moins cruelle, je passe sans la voir à côté de quelque raison décisive. Puisque je suis aveuglé par l'excessive douleur, suivons cette règle, approuvée de tous les gens sages, qu'on appelle prudence.

D'ailleurs, une fois que j'ai prononcé



le mot fatal jalousie, mon rôle est tracé à tout jamais. Au contraire, ne disant rien aujourd'hui, je puis parler demain, je reste maître de tout. La crise était trop forte, le comte serait devenu fou, si elle eût duré. Il fut soulagé pour quelques instants, son attention vint à s'arrêter sur la lettre anonyme. De quelle part pouvait-elle venir ? Il y eut là une recherche de noms, et un jugement à propos de chacun d'eux, qui fit diversion. À la fin, le comte se rappela un éclair de malice qui avait jailli de l'œil du souverain, quand il en était venu à dire, vers la fin de l'audience : Oui, cher ami, convenons-en, les plaisirs et les soins de l'ambition la plus heureuse, même du pouvoir sans bornes, ne sont rien auprès du bonheur intime que donnent les relations de tendresse et d'amour. Je suis homme avant d'être prince, et, quand j'ai le bonheur d'aimer, ma maîtresse s'adresse à l'homme et non au prince. Le comte rapprocha ce moment de bonheur malin de cette phrase de la lettre : C'est grâce à votre profonde sagacité que nous voyons cet État si bien gouverné. Cette phrase est du prince, s'écria-t-il, chez un courtisan elle serait d'une im-

prudance gratuite ; la lettre vient de Son Altesse.

Ce problème résolu, la petite joie causée par le plaisir de deviner fut bientôt effacée par la cruelle apparition des grâces charmantes de Fabrice, qui revint de nouveau. Ce fut comme un poids énorme qui retomba sur le cœur du malheureux. Qu'importe de qui soit la lettre anonyme ! s'écria-t-il avec fureur, le fait qu'elle me dénonce en existe-t-il moins ? Ce caprice peut changer ma vie, dit-il, comme pour s'excuser d'être tellement fou. Au premier moment, si elle l'aime d'une certaine façon, elle part avec lui pour Belgirate, pour la Suisse, pour quelque coin du monde. Elle est riche, et d'ailleurs, dût-elle vivre avec quelques louis chaque année, que lui importe ? Ne m'avouait-elle pas, il n'y a pas huit jours, que son palais, si bien arrangé, si magnifique, l'ennuie ? Il faut du nouveau à cette âme si jeune ! Et avec quelle simplicité se présente cette félicité nouvelle ! elle sera entraînée avant d'avoir songé au danger, avant d'avoir songé à me plaindre ! Et je suis pourtant si malheureux ! s'écria le comte fondant en larmes.

Il s'était juré de ne pas aller chez la duchesse ce soir-là, mais il n'y put tenir ; jamais ses yeux n'avaient eu une telle soif de la regarder. Sur le minuit il se présenta chez elle ; il la trouva seule avec son neveu ; à dix heures elle avait renvoyé tout le monde et fait fermer sa porte.

A l'aspect de l'intimité tendre qui régnait entre ces deux êtres, et de la joie naïve de la duchesse, une affreuse difficulté s'éleva devant les yeux du comte, et à l'improviste ! il n'y avait pas songé durant la longue délibération dans la galerie de tableaux : comment cacher sa jalousie ?

Ne sachant à quel prétexte avoir recours, il prétendit que ce soir-là il avait trouvé le prince excessivement prévenu contre lui, contredisant toutes ses assertions, etc., etc. Il eut la douleur de voir la duchesse l'écouter à peine, et ne faire aucune attention à ces circonstances qui, l'avant-veille encore, l'auraient jetée dans des raisonnements infinis. Le comte regarda Fabrice : jamais cette belle figure lombarde ne lui avait paru si simple et si noble ! Fabrice faisait plus d'attention que la duchesse aux embarras qu'il racontait.

Réellement, se dit-il, cette tête joint l'extrême bonté à l'expression d'une certaine joie naïve et tendre qui est irrésistible. Elle semble dire : il n'y a que l'amour et le bonheur qu'il donne qui soient choses sérieuses en ce monde. Et pourtant arrive-t-on à quelque détail où l'esprit soit nécessaire, son regard se réveille et vous étonne, et l'on reste confondu.

Tout est simple à ses yeux parce que tout est vu de haut. Grand Dieu ! comment combattre un tel ennemi ? Et après tout, qu'est-ce que la vie sans l'amour de Gina ? Avec quel ravissement elle semble écouter les charmantes saillies de cet esprit si jeune, et qui, pour une femme, doit sembler unique au monde !

Une idée atroce saisit le comte comme une crampe : le poignarder là devant elle, et me tuer après ?

Il fit un tour dans la chambre se soutenant à peine sur ses jambes, mais la main serrée convulsivement autour du manche de son poignard. Aucun des deux ne faisait attention à ce qu'il pouvait faire. Il dit qu'il allait donner un ordre à son laquais, on ne l'entendit même pas ; la duchesse riait tendrement d'un mot que Fabrice venait de lui adresser. Le comte s'approcha d'une lampe dans le premier salon, et regarda si la pointe de son poignard était bien affilée. Il faut être gracieux et de manières parfaites envers ce jeune homme, se disait-il en revenant et se rapprochant d'eux.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 WILAYA REGION GUELMIM OUED-NOUN  
 PROVINCE ASSA-ZAG  
 COMMUNE DE TOUIZGUI  
 DIRECTION DE SERVICE  
 BUREAU DES FONCTIONNAIRES

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE  
 PROFESSIONNELLE 2024**

Dans le cadre de l'amélioration des situations du personnel en fonction à la Commune de Touizgui, le conseil communal de Touizgui annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle aux fonctionnaires communaux ayant accomplis au moins six ans avant 31 OCTOBRE 2024.

Le dit examen sera organisé en date du 28 DECEMBRE 2024 au siège de la commune. Le 24 DECEMBRE 2024 est considéré comme les derniers délais pour les fonctionnaires de la commune d'admission des demandes de leurs candidatures.

N° 9563/PA



Société de développement local  
 « CASABLANCA BAÏA S.A »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/18/11/2024	Prestations d'entretien courant des espaces verts gérés par la société Casablanca Baïa  Site 1 : Jardin de lotissement Oued Azouq  Site 2 : Copole Zevago et son passage souterrain  Site 3 : Place des Nations Unies	Le 06/01/2025  à 11 heures	27 000,00 Dirhams	1.353.300,00 Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.
- Les soumissionnaires peuvent :
- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
  - Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
  - Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A  
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 11/12/2024 à 10 Heures. Lieu de rencontre au siège de CASABLANCA BAÏA, N° Tel: 06.66.77.86.82

Aucun pli déposé après la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
 LA SOCIÉTÉ CASABLANCA BAÏA S.A  
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca  
 Tel : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 75  
[casabai@casabai.ma](mailto:casabai@casabai.ma)



Service Anonyme au 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545  
 14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tel : +212 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 75  
[casabai@casabai.ma](mailto:casabai@casabai.ma)

N° Vert 0800 004 545 • Cas Baïa • Cas Baïa • Cas Baïa

N° 154/PC

**إعلان  
 عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لقيادة موقفي جماعة توات**  
 برسم سنة 2024

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 مديرية توات  
 دائرة توات  
 لواء المصيرية للجماعة  
 الجماعة القروية توات

يعلن رئيس الجماعة القروية لتوات أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية بمقر الجماعة لقيادة موقفيها المتفرقين على كفاءة 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ إجراء أول الامتحان، وذلك وفق الجدول التالي:

تاريخ إجراء الامتحان	لغو تاريخ الأذاع الترشيدات	عدد المناصب المتوفرة بشأها	شروط ولوج الامتحان	أطراف الترقية	الناظر الأصلي
31 جينير 2024	30 جينير 2024	بعد عدد المناصب المتوفرة في شأها في حدود 50 % من عدد الموقفين المتفرقين للترشيح الشأية	يحق امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموقفين المتفرقين على كفاءة 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإشارات القروية	مساء توات من الجماعة القروية	مساء توات من الجماعة القروية

N° 9562/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Santé  
 et de la Protection sociale



المملكة المغربية  
 وزارة الصحة والعمالة الاجتماعية  
 المركز الاستشفائي الجهوي آكادير

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'AGADIR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
 INTERNATIONAL N° 30/2024  
 (Séance publique)**

Le 27/01/2025 à 10h00, il sera procédé à la salle de réunions du Centre Hospitalier Régional d'Agadir sis, Route de Marrakech 8000 AGADIR, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international concernant :

**L'ACHAT DES PRODUITS BIOLOGIQUES ET CHIMIQUES RELATIF AU LABORATOIRE POUR LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'AGADIR/En Stés**

- Lot N°1 : Achat de Produits chimiques pour automate de biochimie COBAS C311
- Lot N°2 : Achat de Produits chimiques pour automate de biochimie BIOSYSTEM BA40
- Lot N°3 : Achat de Produits chimiques pour automate d'HEMATOLOGIE SYMEX XN 1000 ; SYMEX CS1600 ; HEMOSTASE TCOAG
- Lot N°4 : Achat de Produits chimiques pour automate d'IMMUNOLOGIE ARCHITECT PLUS I1000SR ET DE GROUPE
- Lot N°5 : Achat de Produits chimiques de MICROBIOLOGIE

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

n° lot	Estimation minimale TTC	Estimation maximale TTC
1	106728,05 : Un million soixante-sept mille deux cent soixante-dix-huit dirhams et cinq centimes	347189,42 : Un million quatre cent soixante et onze mille quatre cent quatre-vingt-neuf dirhams et quarante-deux centimes
2	51782,00 : Cinq cent dix-sept mille sept cent quatre-vingt-deux dirhams	707180 : Sept cent sept mille trois cent quatre-vingt-huit dirhams
3	344768,80 : Un million quatre cent quarante-sept mille six cent dix-huit dirhams et quatre-vingt centimes	375793,80 : Un million sept cent cinquante-sept mille huit cent trente dirhams et quatre-vingt centimes
4	64831,60 : Six cent quarante-huit mille trois cent cinquante et un dirhams et soixante centimes	88347,36 : Huit cent quatre-vingt-trois mille trois cent quarante-sept dirhams et trente-six centimes
5	387970,40 : Un million soixante-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-dix dirhams et quarante-cinq centimes	318958,98 : Un million cinq cent dix-neuf mille deux cent cinquante dirhams et quatre-vingt-dix-huit centimes

L'estimation du coût global des prestations est de : **6 339 306,56 Dirhams TTC** (Six millions trois cent trente-neuf mille trois cent six dirhams et cinquante-six centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N°1 : 25000 : Vingt cinq mille
- Lot N°2 : 14 000 : Quatorze Mille
- Lot N°3 : 30 000 : Trente Mille
- Lot N°4 : 15 000 : Quinze Mille
- Lot N°5 : 30 000 : Trente Mille

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voies électronique, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux marchés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Régional d'Agadir à l'adresse su indiquée au plus tard le jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 88 et 89 du règlement de consultation.

N° 9564/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marrakech safi  
Province Khemsa  
Secrétariat général  
DFL/SBM

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT LES APPELS D'OFFRES**  
N° : 27-2024-indh

Il est porté à la connaissance du public que :

La date d'ouverture des plis pour l'appel d'offre n° : N° : -27-2024-indh ; Il a été modifié comme suit

N° d'appel d'offre	Date d'ouverture
27/2024/INDH	16/12/2024 à 11H
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent seize mille quatre Dhs 00 cts (416 004,00 Dhs)	
AU LIEU DU :	
27/2024/INDH	25/12/2024 à 11H
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent vingt sept mille trois cent quatre vingt huit Dhs 00 cts (227 388,00 Dhs).	

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le .... 24/12/2024.... à 14 heures.

Le reste sans changement

Le dossier de la consultation peut être retiré au service budget et marché, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

N° 9565/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ÉNERGIE  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ**  
N°37/DPETL/Lar 2024

Le 25 DECEMBRE 2024 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhaouine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**EQUIPEMENT EN MATERIEL DE POMPAGE POUR  
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES DOUARS RURALES  
DANS LA PROVINCE DE LARACHE**

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtponet.gov.ma](http://www.mtponet.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000 ,00 DIRHAMS, (HUIT MILLE DHS).

L'estimation du coût des prestations : 424 800,00 DIRHAMS (QUATRE CENT VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 05 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
I	16	5

N° 9566/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
COMMUNE D'OUAD AMLIL

**AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE**

Le président du conseil de la Commune d'Ouad Amlil, porte à la connaissance de public que la Commune d'Ouad Amlil procédera le vendredi 30 janvier 2025 à Dix (10) heures du matin au dépôt communal sis au quartier administratif Ouad Amlil - Province de Taza - à une adjudication publique pour la vente de bois de chauffage - en lot unique - en possession de la Commune comme suit:

Prix	Unité de mesure	Quantité	Prix d'ouverture de l'adjudication (en dirhams)
Bois de chauffage	Esther	40	12 000,00

- Ledit bois de chauffage peut être constaté au dépôt communal sis au quartier administratif de la ville d'Ouad Amlil -province de Taza-
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille (2 000,00) dirhams
- Les concurrents à l'adjudication publique peuvent déposer leurs dossiers auprès du bureau d'ordre de la commune d'Ouad Amlil ou les remettre, séance tenante, au président de la commission de l'adjudication au début de la séance et avant l'ouverture de l'adjudication publique.
- Les concurrents désirant participer doivent présenter les pièces suivantes :
  - Demande de participation aux adjudications publiques (formulaire délivrée par l'administration) légalisé;
  - Une copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale ;
  - Caution provisoire (espèce ou chèque bancaire certifié)
  - Le règlement de consultation paraphé et signé et portant la mention « lu et accepté » par le concurrent ou son représentant dûment habilité.

L'adjudicataire doit s'acquitter séance tenante du montant de la vente en espèce au nom de percepteur d'Ouad Amlil majoré de Dix (10%) pour cent.

N° 9566/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA  
D.G.S

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 36/2024/BP

Le 07/01/2025 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : Travaux d'aménagements de la corniche de Sidi Kaouki - Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : (42 000,00 DH) Quarante deux mille Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Deux million cent deux mille sept cent trente six Dirhams et trente sept Centimes T.T.C (2 102 736,37 DH T.T.C).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 au 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

Déposer par voie électronique au portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 du hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Un dossier technique comprenant :

\* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP instauré par le département de l'Équipement :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
0	02	3
J	J4	3

\* Pour les entreprises non installées au Maroc

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 9567/PA



**« HERO-TOWER »**  
RC de Fès n° 82967  
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 25/10/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « HERO-TOWER »  
FORME : SARL  
OBJET :  
-PROMOTEUR IMMOBILIER  
SIEGE SOCIAL : BUREAU N 3 AVENUE CHEFCHAOUNI RESIDENCE EL MENZEH FES.  
DUREE : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL : Dix mille dirhams, divisé en 100 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées de leurs apports.  
LES ASSOCIES :  
- M. NOUIRA YASSINE, de la nationalité Marocain titulaire du CIN. N° CD656 097 ; Demeurant à Fès 7 RUE ABOU HAMID EL GHAZALI APTT 9 ETG 3 VN FES. 50 parts.  
- M. NAJDI AMINE, Titulaire du CIN. N° CD 655689 ; Demeurant à Fès 45RUE ABDELLAH FADLI BOURAMANA FES : 50 parts.  
GERANCE : - M. NAJDI AMINE et M. NOUIRA YASSINE, gérants  
Signature sociale conjoint de Monsieur NOUIRA YASSINE et Monsieur NAJDI AMINE.  
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 21/11/2024 sous le n°15357

N° 9570/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taourirt  
Cercle El Aioun

Caïdat El Aioun  
Banlieue  
Commune  
de Machraa-Hammadi  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert National  
N°: 03/2024  
Séance Publique  
Le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc, y compris les jeunes entreprises innovantes, coopératives, unions de coopératives et auto-entrepreneurs.

Le Mardi 07 Janvier 2025, à 10 heures du matin, il sera procédé dans le bureau du Président de la Commune de Mechraa-Hammadi à Lahdab, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour: Achèvement des travaux de construction de mur de clôture de l'annexe d'état civile à LAHDAB.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: (62.640,00 dhs) Soixante-deux mille six cent quarante dirhams, zéro centimes, T.T.C.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (1000,00 dhs) Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du

08 Mars 2023, relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9571/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE SKHIRATE-TEMARA  
CONSEIL PREFECTORAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 01 / 2024 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 24 Décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège du Conseil Préfectoral à la Préfecture de Skhirate-Temara sis à Avenue Hassan II Temara, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix n°01/2024 qui a pour objet :

« Prestations de restauration et réceptions au profit du Conseil de la Préfecture de Skhirate-Temara à l'occasion des diverses cérémonies officielles et fêtes religieuses et nationales »  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage

est fixée à la somme de : Deux cent cinq mille sept cents Dirhams (205.700,00 DHS) TTC  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille Dirhams (4.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 9572/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MEDIOUNA  
CONSEIL PROVINCIAL

Avis d'Appel d'offres ouvert simplifié  
N° 12/2024/CPM  
Le 24/12/2024 A 11H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège du conseil provincial de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°12/2024/CPM du 24/12/2024 pour l'acquisition d'une voiture utilitaire au profit du Conseil Provincial de Médiouna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent cinquante mille dirhams TTC (250 000,00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quatre mille dirhams (4000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service des marchés du Conseil Provincial de Médiouna au plus tard le 23/12/2024 à 15H00 ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 9573/PA



Société de développement local  
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/CR/24/2024	Achat de petit matériel et articles d'habillement pour les activités d'hygiène et de la lutte contre les animaux errants.	Le 06/01/2025 à 11 heures	10 500,00 Dirhams	525.000,00 Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessous indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

la société CASABLANCA BAÏA S.A

14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130) Casablanca

Tel : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73

[casaba@casaba.ma](mailto:casaba@casaba.ma)



Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - OMS - 17 762374 - R 19999 - RC 19999 - Patente 24711007  
14 Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tel : +212 5 22 36 87 74 - +212 5 22 36 87 73  
[www.casaba.ma](http://www.casaba.ma)

N° Vert 0800 004 545 CasBa CasBa CasBa

N° 155/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MEDIOUNA  
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
REGIE COMMUNALE

**AVIS DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS  
ET MODIFICATION CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES  
n°01/24/R.C**

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert n° 01/24/R.C pour: **Affermage du souk « sebt el mellil » et le marché des bestiaux qui s'organise le lundi et le mercredi de chaque semaine, au titre de l'année 2025.** Et qui avait été paru dans les journaux suivants: **Libération** en date du 20/11/2024 sous n°10366 et la modification en date du 28/11/2024 sous n°10373et **الشرق** en date du 20/11/2024 sous n°13893 et la modification en date du 28/11/2024 sous n°13900, a connu des rectifications, qui sont les suivantes :

- La date d'ouverture des plis sera à la date du **30/12/2024 à 11h00** au lieu du 13/12/2024 à 11H.
- La valeur estimative pour l'affermage du Souk « sebt » et marchés de bestiaux est fixée à **6.126.000,00 dirhams TTC** (six million cent vingt-six mille dirhams toutes taxes compris) au lieu du 3.500.000,00 dhs (trois million cinq cent mille dirhams).

Le nouveau dossier d'appel d'offre peut être retiré au service de la régie de la commune de Sidi Hajjaj Oued Hassar et peut être également téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

N° 9569/PA

**GCHAKHROCA IMPORT EXPORT "SARL AU" CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 05/12/2024, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants :  
Dénomination : -CHAKHROCA IMPORT EXPORT- SARL AU  
Objet : IMPORTATION EXPORTATION.  
- IMPORTATION DU BÉTAIL, BOVINS, OVINS ET CAPRINS.  
- IMPORTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES, FRUITS ET LÉGUMES.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.

Durée : 99 ans.  
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune réparties comme suit :

• Mr. CHAKHCHAKH MOHAMED : 1000 Parts  
Gérance : Mr. CHAKHCHAKH MOHAMED  
Signature sociale: la société fonctionne avec la signature unique du gérant.

Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N° 9172, le 11/12/2024.

Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 9574/PA

**MED NORD MOUMEN "SARL" CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 26/11/2024, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :

Dénomination : -MED NORD MOUMEN-SARL  
Objet : TRANSPORT DE PERSONNELS POUR LE COMPTE D'AUTRUI.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER

**AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.**

Durée : 99 ans.  
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

• ESSAKOURI NOUR-EDDINE : 500 Parts  
• MOUMEN ABDELAZIZ : 500 Parts  
TOTAL : 1 000 Parts  
Gérance et signature : LES GERANTS :  
-Mr. ESSAKOURI NOUR-EDDINE  
-Mr. MOUMEN ABDELAZIZ

- La société fonctionne avec les signatures conjointes de Mr. ESSAKOURI NOUR-EDDINE et MOUMEN ABDELAZIZ.  
Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N°9171, le 11/12/2024.

Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 9575/PA

**FIDUCIAIRE FIDULATIMO**

Tel/Fax : 0522 72 43 43  
FONDERIE ET ACIERIE MEDITERRANEENNE "FONDRIMED" S.A.R.L  
Au Capital de 200.000 DH

Siège Social : 3 Zone Industrielle de Ouled Saleh Bouaskoura-Casablanca  
RC : Casablanca N° 306005

I/ Au terme d'un acte SSP en date du 25/11/2024 à Casablanca, la société FONDERIE ET ACIERIE MEDITERRANEENNE "FONDRIMED" SARL a décidé ce qui suit :  
1- Cession des parts : M. Abdelrhani TRENTE cède 1.600 parts comme suit :

- 800 parts de 100dhs chacune à M. Yassine TRENTE.  
- 400 parts de 100dhs chacune à M. M hammed BENTIBARI.  
- 400 parts de 100dhs chacune à M. Marouane TRENTE.

2- Nouvelle répartition du capital :

- 800 parts de M. Yassine TRENTE.  
- 800 parts de M. M hammed BENTIBARI.  
- 400 parts de M. Marouane TRENTE.

3- Gérance (démission et nomination) : La démission de M. Abdelrhani TRENTE, et nomination de M. Yassine TRENTE et M. M hammed BENTIBARI Co-gérants de la société.  
4- Signature sociale : conjointe de M. Yassine TRENTE et M. M hammed BENTIBARI.  
5- Rétablissement des Statuts.

II/ Dépôt au Greffe : a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 10/12/2024 sous le N° 947213.

N° 9576/PA

**N.J.R FOURNITURES AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/12/2024, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : - N.J.R FOURNITURES - SARL D'ASSOCIE UNIQUE  
Objet social : la société a pour objet : Achat, vente et distribution des équipements et fournitures industrielles; L'achat, la vente, la commercialisation en général de toutes matières premières, produits et articles de commerce; Le commerce en général sous toutes formes admises, l'échange commercial, la distribution ; le négoce et la représentation commerciale; Import, export;

Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA  
Durée : 99 ans  
Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams

Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12

Gérance : Mr NEJJAR AMINE, titulaire de la C.I.N N°BB127888  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 11/12/2024 sous le n°652861 du Registre de Commerce.

N° 9577/PA

**STE LES MOULINS DU MAROC AVIS DE CONVOCATION**

Les actionnaires de la Société LES MOULINS DU MAROC SA au capital de 27 034 300 dhs immatriculée au Registre de commerce de Casablanca sous le N°117 et dont le siège Social est à Casablanca, 7 Rue Emir Abdelkader sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social le 31 décembre 2024 à 16 heures à l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et présentation des états de synthèse annuels relatif à l'exercice 2023-2024.

2- Rapport du commissaire aux comptes sur cet exercice.

3- Approbation s'il y a lieu des dits rapports.

Comptes et bilan. Affectation des résultats.

4- Quitus éventuels au conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

5- Rapport spécial du commissaire aux comptes.

6- Approbation des conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95.

7- Approbation du renouvellement ou nomination du conseil d'administration.

8- Questions diverses.

N° 9578/PA

"TE3 PROPERTY" SARL AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL:2 RUE ABOU HASSAN AL ACHAARI 4 ETAGE BD ANFA CASABLANCA ICE N° 003608502000059 CONSTITUTION D'UNE SARL

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 04/11/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

"Dénomination : - TE3 PROPERTY - SARL  
Objet : La société a pour objet :

- Promotion immobilière;
- Location immobilière et mobilière ;
- Lotisseur et Marchand de biens ;
- BTP et travaux divers ;
- Négoce ;
- Toutes opérations d'achats, de vente, de location, de fabrication, de construction, de production et de gestion et de l'intermédiation ;
- Vente, Acquisition et Exploitation de tous brevets ;

Acquisition, vente et exploitation de tous fonds de commerce ;  
Acquisition, cession et prise de participation de toutes sociétés ;

Participation en son nom ou en association à tous appels d'offres publics ou privés ;

Plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à un quelconque des objets précités ou à tous objets, susceptibles de favoriser ou de développer l'activité de la société ;

"Les associés :  
1/-M. ELOUADRHIRI Abdelaziz, né le 20/04/1966 à Meknès, demeurant à 10 RUE EL YASMINE NR 10 RES DU PALAIS HAY RAHA, CASABLANCA, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N° A248772 ;

2/-Mme TAHIRI JOUTEY IDRISSE HASSANI Maryam, née le 12/09/1964 à Fes, demeurant à 10 RUE YASMINE ETG 5 APPT 10 RES DU PALAIS HAY RAHA, CASABLANCA, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N° A243964 ;

3/-Mme ELOUADRHIRI Boutaina, née le 23/12/1995 à Rabat, demeurant à 19 RUE AL BOUSTANE AV MEHDI BEN BARKA SOUESSI RABAT, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N° A744810 ;

4/-M. ELOUADRHIRI Ibrahim, né le 21/01/1999 à Rabat, de-

meurant à RUE EL JOUNAID RES BEAU LIVING ETG 1 APPT 105 MAARIF CASABLANCA, de nationalité Marocaine, titulaire de la CIN N° A747614.

"Siège social: 2 RUE ABOU HASSAN ALCHAARI 4ème ETAGE - BD ANFA-CASABLANCA.

"Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 Dirhams, divisé en 1000 parts de 100 Dirhams chacune, aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

M. ELOUADRHIRI Abdelaziz..... 250 Parts  
Mme. TAHIRI JOUTEY IDRISSE HASSANI Maryam..... 250 Parts  
Mme. ELOUADRHIRI Boutaina..... 250 Parts  
M. ELOUADRHIRI Ibrahim..... 250 Parts  
Total.....1000 Parts sociales

Les parts sociales sont entièrement libérées et déposées à la caisse de la société.

"Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

"Année sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

"Gérance: La société est gérée et administrée par Mme. TAHIRI JOUTEY IDRISSE HASSANI Maryam en sa qualité de Gérant unique.

La société sera engagée par la signature du gérant unique

Le dépôt légal a été effectué auprès tribunal de commerce de Casablanca sous N°946392 le 03/12/2024.

POUR EXTRAIT ET MENTION.

N° 9579/PA



الجمهورية المغربية  
وزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية  
مديرية أملاك الدولة  
C.D.H. 141478  
متمنية أملاك الدولة بالعرش

**إعلان للمعوم**

لكن في علم المعوم أنه ستجرى عن طريق المزاد العلني سمرتين صوميلين لبيع مقلوات متلائمة حسب التوزيع والمكان والساعات الميمنة أسفله :

**يوم الأربعاء 18 ديسمبر 2024 ابتداء من الساعة الحادية عشرة صباحا بمنوبة أملاك الدولة بالعرش لبيع: ( 06 ) كراسي، اثنين للقباعة من نوع (LEXMARK) 12 شاشة الحواسيب، ( 08 ) خزان الفاكهة، ( 02 ) حاسوبين من نوع HP-pro Desk.**

**يوم الأربعاء 18 ديسمبر 2024 ابتداء من الساعة الواحدة بعد الزوال بالمنطقة الإقليمية لمن العرش :- لبيع 52 هاتف نقل مختلفة الأنواع أغلبها بشاشات مكسرة، آلة تقطيع الزليج (شونول) دراجة صغيرة للأطفال، تروتيونج حمراء قديمة، ملابس قديمة، وأثاث أخرى مختلفة ومتلائمة.**

يؤدي لمن البيع حالا مع زيادة 10 % لتسديد مختلف الصواتر.

إن حقوق التسجيل والتبديل والتبديل المنقعة بمحضر المسرة وبكشاش التحملات والشروط العامة تبقى على علق من سويس عليه المزاد.

والمزيد من المعلومات يمكن الإتصال بمنوبة أملاك الدولة للكان مقرها بشارع المهدي بن تومرت بالعرش الهاتف: (0539915759)

كما يمكن الإطلاع على مختلف الإعلانات من خلال الوابطة الإلكترونية لمديرية أملاك الدولة.

[www.domaines.gov.ma](http://www.domaines.gov.ma) : Avis et Annonces :

N° 9580/PA

**WELCO PREST**

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 13 novembre 2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :  
**DENOMINATION :** WELCO PREST S.A.R.L. AU  
**OBJET :** Intermédiaire du transfert d'argent, - Les opérations de paiement de factures, de billetterie, de change, de service, de prise de rendez-vous.  
 - Import-export  
 - Négoce  
**SIEGE SOCIAL :** HAY MOULAY RACHID, IMMEUBLE G.GARAGE N° 02, RUE 17, BOURNAZEL-CASABLANCA.  
**DUREE :** 99 ans.  
**CAPITAL :** 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs Chacune entièrement libérées en espèces et qui ont été attribuées En totalité à Madame CHAOUKI HAKIMA Associée unique.  
**GERANCE :** Confïée à Mme CHAOUKI HAKIMA pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.  
**EXERCICE SOCIAL :** Du 1er Janvier au 31 Décembre.  
**BENEFICES :** 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.  
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 11 Décembre 2024 sous le N° 947308.  
**POUR EXTRAIT ET MENTION UNIQUE**

**N° 9581/PA**

**BOLGO BAG SARLAU**

Au capital de = 100.000,00 Dhs  
**Siege social :** Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier-Casablanca-CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 12/11/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : -objet- l'importation exportation- L'achat et la vente de tous produits, matières, marchandises ou matériels de quelque nature que ce soit.-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés,

existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : = BOLGO BAG SARLAU -, -Siège: Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier-Casablanca- Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 Dhs souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs répartie comme suite : - Mr. BELOKDA ABDEJALIL : 1000 Parts. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : - Mr. BELOKDA ABDEJALIL. Pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca.  
**Inscription :** la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 947011 en date du 10/12/2024  
**Pour extrait et mention gérance**

**N° 9582/PA**

**IT INTELLECT SARLAU**

Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de =100.000,00 Dhs

**Siege social :** Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier -Casablanca-CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 04/11/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : -objet: la société a pour objet directement, Marchand de matériel informatique- Maintenance de matériel informatique -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : = IT INTELLECT SARLAU-, -Siège: Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier, Casablanca- Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 Dhs souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs répartie comme suite : - Mr. JANNDI SOUFIANE : 1000 Parts. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : - Mr. JANNDI SOUFIANE Pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca.

**Inscription :** la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 946712 en date du 09/12/2024  
**Pour extrait et mention gérance**

**N° 9584/PA**

**FICASUD SARLAU**  
 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandour, Bloc F Bureau n° 7 Guéiz Marrakech  
 Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81  
**SOCIETE "PROUD CORPORATE & CO" SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**  
**SIEGE SOCIAL :** PROPRIETE NAKHIL 1, AVENUE ALLAL EL FASSI, LOTISSEMENT

blanca.  
**Inscription :** la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 947012 en date du 10/12/2024  
**Pour extrait et mention gérance**

**N° 9583/PA**

**TECHFLARE SARLAU**  
 Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de =100.000,00 Dhs  
**Siege social :** Résidence Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier -Casablanca-CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 28/10/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : -objet: la société a pour objet directement, -Marchand de matériel informatique- E-Commerce -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : = TECHFLARE SARLAU-, -Siège: Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier, Casablanca- Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 Dhs souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs répartie comme suite : - Mr. JANNDI SOUFIANE : 1000 Parts. -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : - Mr. JANNDI SOUFIANE Pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.  
 II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca.

**Inscription :** la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 946712 en date du 09/12/2024  
**Pour extrait et mention gérance**

**BOKAR E N° 02 - MARRAKECH**  
**AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DH**  
 Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 30/04/2024, il a été décidé :  
 - De ratifier la cession de 15 parts sociales de Mr MOUHCINE MER-

**BOUH** en faveur de la société KLA INVEST SARL AU, représentée par Mr SAID BENNANI KARIM ;  
 - De constater l'intégration d'une nouvelle associée dans la société, il s'agit de la société KLA INVEST SARL AU, représentée par Mr SAID BENNANI KARIM ;

- De transformer la société en société à responsabilité limitée ;  
 - Questions diverses.  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 05/12/2024, sous le numéro 169522.  
**Pour extrait et mention**

**N° 9585/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
 COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
 DIRECTION DES SERVICES  
 Division administrative, économique et financière  
 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIERES  
 Bureau Régie de recettes

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 09/2024 (SEANCE PUBLIQUE)**

**Le 09 Janvier 2024 à 11heures,** il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à : **Objet du Marché N° 05/2024** comme suit :

- 1. Location de l'abattoir communal, à partir du 10/01/2025 au 31/12/2027.**
- 2. Location du souk hebdomadaire des bestiaux et Aïd Al Adha à partir du 10/01/2025 au 31/12/2027.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2022 relative aux conditions et les formes de passation des marchés de des marchés de l'Etat Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n°22-431 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'El Kelaa des Sraghna.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer au portail des offres publiques.

**A/ Le dossier Administratif comprend :**

Déclaration sur l'honneur certifiée.

- L'original du récépissé de garantie provisoire ou l'attestation de patrimoine personnel et solidaire qui le remplace le cas échéant.
- Une copie certifiée conforme à l'original de la convention constitutive de l'association pour les associations.
- Les documents ou un document attestant des pouvoirs délégués à la personne agissant au nom de la personne morale.
- Une copie certifiée conforme de la procuration lorsqu'il s'agit d'agir au nom d'une personne physique.
- Un extrait des statuts de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Une attestation ou une copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière et doit indiquer l'activité pour laquelle le concurrent a été imposé.
- Attestation ou copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale prouvant que le concurrent est en situation régulière vis-à-vis de l'organisation.
- Certificat d'inscription au registre du commerce pour les personnes tenues de s'inscrire au registre du commerce, une copie de la carte d'identité nationale ; - un certificat délivré depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale, attestant que le concurrent est en situation régulière vis-à-vis de cette organisation. Les garanties sont les suivantes :

Objet du Marché	Pris d'ouverture (en dh)	Caution provisoire (en dh)	Caution définitive (en dh)
Location de l'abattoir communal	1.263.000,00	100.000,00	100.000,00
Location du souk hebdomadaire des bestiaux et Aïd Al Adha	2.468.000,00	200.000,00	200.000,00

**B) Le dossier Technique comprend :**

- Une note indiquant les ressources humaines dont dispose le concurrent.
- Un engagement de propriété des installations collectives signé et certifié selon un formulaire préparé par l'autorité compétente.
- Un certificat ou des documents prouvant l'expérience du concurrent dans le domaine de la location d'installations collectives similaires.

**C- Dossier supplémentaire :**

- Un exemplaire du Code de conduite signé par le concurrent et contre-signé.
- Programme de consultation privée signé par le concurrent.

**D - La proposition financière :**

- L'acte d'engagement qui contient la proposition financière annuelle proposée par le contractant.
- Le bordereau de prix.
- Chèque garanti au nom du trésorier provincial pour le montant de l'exploitation annuelle spécifié dans la proposition financière.

**N.B :** - Chaque participant peut présenter un seul dossier administratif, à condition qu'une garantie soit fournie pour chaque quota conformément au cahier des charges. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Département des Ressources Financières de la Communauté de Kalat El Sraghna ou télécharger l'appel d'offres en ligne sur le Portail des Transactions Collectives à l'adresse électronique suivante

<http://www.marchepublics.gov.ma>

**N° 9586/PA**

# Portrait



## Luiz Inacio Lula da Silva *De la pauvreté au pouvoir, un destin hors norme*

**L**e président brésilien Lula, en soins intensifs après une opération d'urgence, affronte à 79 ans une nouvelle épreuve au soir d'une vie qui l'a vu sortir de la pauvreté pour gouverner le plus grand pays d'Amérique latine.

Luiz Inacio Lula da Silva a connu la faim, la prison,

l'amputation d'un doigt quand il était ouvrier, et par trois fois le pouvoir suprême, au cours d'une trajectoire trépidante.

Au milieu de son troisième mandat, celui qui a déjà dirigé le Brésil de 2003 à 2010 est rattrapé par ses soucis de santé, alors qu'aucun successeur ne sort du lot pour représenter la gauche lors de la prochaine présidentielle en 2026.

Tout en plaidant pour une "grande relève politique", il se préparait dernièrement, de l'avis général, à une nouvelle campagne. Si son état de santé est "stable" et qu'il ne présente "pas de séquelles", selon ses médecins, l'hémorragie intracrânienne qu'il a subie dans la nuit de lundi à mardi relance les interrogations.

En janvier 2023, Lula avait signé son retour au palais présidentiel du Planalto, en battant lors d'un second tour très serré deux mois plus tôt son prédécesseur d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2022), dans un pays ultra-polarisé.

Un come-back improbable pour l'ancien syndicaliste, qui avait été incarcéré

d'avril 2018 à novembre 2019 après une condamnation pour corruption qui a finalement été annulée.

Rien ne prédisposait à un tel destin ce cadet d'une fratrie de huit enfants né le 27 octobre 1945 dans une famille de paysans pauvres du Pernambouc (nord-est).

Enfant, Lula était cireur de chaussures. Il a sept ans lorsque sa famille déménage à Sao Paulo pour échapper à la misère.

Vendeur ambulant puis ouvrier métallurgiste à 14 ans, il perd l'auriculaire gauche dans un accident du travail.

A 21 ans, il entre au syndicat des métallurgistes et conduit les grandes grèves de la fin des années 70, en pleine dictature militaire (1964-1985).

Cofondateur du Parti des travailleurs (PT) au début des années 80, il s'impose en champion de la gauche et tente sa chance à la présidentielle. La quatrième tentative sera la bonne, en octobre 2002. Il est réélu en 2006.

Premier chef de l'Etat brésilien issu de la classe ouvrière, il a mis en oeuvre d'ambitieux programmes so-

ciaux, grâce aux années de croissance portées par le boom des matières premières. Sous ses deux mandats, des millions de Brésiliens sortent de la misère.

Lula a aussi incarné un pays qui s'ouvre sur le monde, aujourd'hui incontournable au sein du "Sud global".

Même s'il est loin de la cote de popularité stratosphérique (87% d'approbation) de la fin de ses deux premiers mandats, ce tribun à la voix rauque et au charisme indéniable reste perçu comme près du peuple et il est particulièrement apprécié dans les régions pauvres du Nord-Est, son fief historique.

Mais il est aussi détesté par une partie des Brésiliens, notamment les sympathisants de Jair Bolsonaro, pour lesquels il incarne à tout jamais la corruption.

La première moitié de son troisième mandat a été marquée par la réactivation de programmes sociaux et une nette réduction de la déforestation en Amazonie.

Mais Lula, pourtant réputé pour son pragmatisme et sa capacité à tisser des al-

liances improbables, doit faire face aux réticences d'un Parlement largement conservateur et à la méfiance des milieux d'affaires qui mettent en doute sa capacité à maintenir l'équilibre budgétaire.

Même s'il assure qu'il veut "vivre jusqu'à 120 ans", le président brésilien n'a pas été épargné par les soucis de santé.

Atteint d'un cancer du larynx en 2011, il s'en était remis l'année suivante, après avoir subi des séances de radiothérapie et chimiothérapie qui l'avaient privé momentanément de son éternelle barbe.

Fin septembre 2023, Lula a aussi été opéré de la hanche avec succès.

L'ancien ouvrier avait subi une terrible épreuve intime en février 2017, avec la mort de son épouse Marisa Leticia Rocco.

Mais il s'est remarié en mai 2022 avec Rosângela da Silva, surnommée "Janja". Cette sociologue, de 21 ans sa cadette, se place souvent sur le devant de la scène, ayant promis de donner un "nouveau sens" à son rôle de Première dame.

”

Luiz Inacio Lula da Silva a connu la faim, la prison, l'amputation d'un doigt quand il était ouvrier, et par trois fois le pouvoir suprême, au cours d'une trajectoire trépidante

# Sport

Lille assure, Monaco trébuche

## La Juve assomme City

Lille s'est fait peur mais a assuré quasiment sa place en barages de Ligue des champions en s'imposant (3-2) face au Sturm Graz, avant que Monaco s'incline (3-0) face à Arsenal, tandis que l'Atletico a été porté par Griezmann (3-1) et Manchester City a continué de sombrer face à la Juventus Turin (2-0).

En début de soirée, les Lillois se sont imposés difficilement face au Sturm Graz (3-2). Avec 13 points et une 8e place, il sont tout près d'assurer au moins leur présence en barages, comme Brest la veille (7e, 13 pts).

La suite de la soirée a été marquée par trois chocs qui ont tenu leurs promesses. Rejoint au score à deux reprises, le FC Barcelone s'en est finalement sorti à Dortmund (3-2), qui a encaissé des buts contre le cours du jeu.

L'attaquant du Barça, Ferran Torres (75e, 85e), auteur d'un doublé, a répondu aux deux buts de Serhio

Guirassy (60e, 78e). Avec cette victoire, les Catalans ont pris la deuxième place du classement, trois points derrière Liverpool.

Arsenal est à deux points de Barcelone car à Londres, l'AS Monaco n'a pas pu faire grand-chose face aux Gunners, comme le PSG début octobre. Avec un doublé de Bukayo Saka (34e, 78e) et une réalisation de Kai Havertz (88e), les Londoniens ont largement dominé dans les débats, sans jamais trembler et ont profité des erreurs de Monaco, qui enregistre sa deuxième défaite dans la compétition.

Pour Manchester City, la crise se poursuit: l'équipe de Pep Guardiola a une nouvelle fois sombré en Ligue des champions, cette fois contre la Juventus (2-0) à Turin.

Prochain adversaire du PSG en Ligue des champions, City - à la 22e place - se retrouve un peu plus sous pression, ce qui annonce un duel intense entre les deux clubs.

Stuttgart (26e), dernier adver-



Sahraoui  
buteur du LOSC

saire du PSG fin janvier, s'est finalement imposé contre les Young Boys Berne au terme d'un festival offensif (5-1). Grâce à un troisième succès de

rang et encore porté par Antoine Griezmann auteur d'un doublé, l'Atletico Madrid est à la 11e place, juste devant l'AC Milan qui a enregistré

une 4e victoire mercredi soir face à l'Etoile Rouge de Belgrade (2-1). Les Milanais sont à un point de la qualification pour les 8e de finale.

## La LFP "conclut à l'irrecevabilité de la saisine" de Mbappé à l'encontre du PSG

La commission de discipline de la LFP a conclu mercredi à "l'irrecevabilité de la saisine formée" par Kylian Mbappé, qui demande au PSG de lui payer 55 millions d'euros de salaires et primes, a indiqué la Ligue dans un communiqué.

Le PSG ayant assigné la LFP devant le tribunal judiciaire de Paris, la saisine de la commission de discipline par Mbappé n'est pas recevable, selon l'instance.

Une audience qui réunissait les deux parties s'est tenue mercredi en fin d'après-midi à la Ligue pour examiner le recours de la star pour "défaut de paiement de primes et salaires", alors que le PSG avait refusé de payer les 55 millions d'euros demandés par son ex-joueur malgré les injonctions de la commission juridique de la LFP (11 septembre) puis de la commission paritaire d'appel (25 octobre).

C'est à la suite de ces deux décisions que le PSG a assigné la LFP devant le tribunal.

"Nous sommes très satisfaits que la commission de discipline ait décidé de ne pas sanctionner le Paris Saint-Germain comme le demandait le joueur", s'est réjoui un porte-parole du club. "En déclarant sa demande irrecevable, la commission de discipline met un terme à cette séquence qui n'a que trop duré".

Avec cette décision de la Ligue, le PSG obtient que le litige l'opposant à son ex-joueur phare soit jugé devant une juridiction "comme le tribunal des Prud'hommes", ce qu'il souhaitait, et "se tient prêt à exposer pleinement la situation devant le tribunal com-



pétent", précise-t-il.

Il réitère néanmoins "son espoir qu'une solution amiable puisse être trouvée afin que toutes les parties puissent enfin tourner la page".

Contacté par l'AFP, l'entourage de la star française n'a pas répondu.

Le conflit trouve son origine dans le statut d'un accord passé au cœur du mois d'août 2023 entre l'attaquant et la direction du club parisien.

Le capitaine des Bleus était alors mis à l'écart du groupe pour avoir refusé de prolonger au PSG. Cette prolongation aurait garanti au club de toucher l'argent d'un transfert alors que Mbappé s'est finalement

engagé libre cet été avec le Real Madrid.

Dans cet accord, le joueur s'engageait à renoncer à 55 millions de primes diverses s'il venait à partir libre en fin de saison. Mais la validité de cet accord, que le joueur lui-même avait évoqué publiquement face aux journalistes en janvier, est contestée par le camp de la star, qui évoque un "accord occulte".

Il demande le versement d'une somme de 55 millions d'euros qui comprend l'ultime tiers d'une prime à la signature (36 millions d'euros brut) que le joueur était censé toucher en février, les trois derniers mois de salaire prévus dans son contrat (avril, mai, juin), ainsi qu'une prime d'éthique pendant ces trois mois.

## Affaire Mbappé

*Le parquet suédois clôt l'enquête pour "viol" en raison de preuves insuffisantes*

L'enquête pour viol qui visait Kylian Mbappé selon la presse suédoise est close en l'absence de preuves suffisantes, a annoncé jeudi le parquet suédois, sans nommer le joueur.

"J'estime que les preuves ne sont pas suffisantes pour poursuivre l'enquête et celle-ci est donc close", a indiqué dans un communiqué la procureure en charge de l'affaire, Marina Chirakova.

Sans citer le nom du capitaine de l'équipe de France, elle a précisé que la personne visée par l'enquête n'avait "pas été notifiée d'une suspicion de crime".

Les faits sur lesquels la justice enquêtait ont eu lieu le jeudi 10 octobre dans un hôtel de Stockholm, le Bank Hotel, où Mbappé et son entourage logeaient, d'après les tabloïds suédois Aftonbladet et Expressen.

L'attaquant français était considéré selon la presse comme "raisonnablement suspect" dans l'enquête préliminaire, soit le degré de suspicion le plus faible prévu par la législation suédoise.

Selon Aftonbladet, une plainte avait été déposée le samedi 12 octobre après que la victime présumée eut demandé une aide médicale.

Mbappé avait d'abord dénoncé une "fake news" sur les réseaux sociaux, faisant un lien avec son litige financier avec le PSG.

Dans une récente interview sur Canal+, la star, sortie sur blessure lors de son dernier match de Ligue des champions, avait évoqué sa surprise autour de cette affaire.

"Je n'ai rien reçu. Pas de convocation, rien", avait-il dit. "C'est juste de l'incompréhension. Je ne me suis jamais senti concerné. Il y a eu beaucoup de bruit".

# Le Maroc, le Portugal et l'Espagne officiellement désignés comme pays hôtes de la Coupe du monde FIFA 2030

Le Maroc, le Portugal et l'Espagne ont été officiellement désignés comme pays hôtes de la Coupe du monde FIFA 2030, par le Congrès de la Fédération internationale de football association, réuni mercredi en session extraordinaire par visioconférence.

Lors de cette session, présidée par le président de la FIFA, Gianni Infantino, depuis Zurich, les membres du Congrès ont également validé l'attribution des trois matchs du centenaire en 2030 à l'Uruguay, à l'Argentine et au Paraguay, tandis que le Royaume d'Arabie Saoudite a été confirmé comme pays hôte du Mondial 2034.

Les trois dossiers ont été approuvés par acclamation par les 211 fédérations membres de la FIFA, qui ont voté séparément sur la procédure de désignation adoptée par la FIFA et sur les candidatures respectives.

Dans une allocution à cette occasion, M. Infantino a affirmé que "dans le monde divisé d'aujourd'hui (...) être capable de se mettre d'accord sur quelque chose comme ça représente un message extraordinaire".

"Nous vivons l'unité. Nous vivons l'in-

clusivité. Nous vivons le football", a-t-il déclaré solennellement.

De son côté, le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a exprimé sa reconnaissance aux Fédérations membres de la FIFA pour avoir rendu possible "ce moment de bonheur partagé, un moment riche à plusieurs titres, à commencer par cette représentativité universelle, rarement vue ou vécue dans d'autres domaines". "Je vous remercie d'avoir fait confiance à mon pays, le Maroc, et à ses deux partenaires le Portugal et l'Espagne, pour organiser ensemble la Coupe du monde de football 2030", a-t-il dit dans une allocution préenregistrée diffusée lors du Congrès.

"Cette confiance placée en mon pays en retenant sa candidature au sein de la candidature tripartite témoigne encore une fois des avancées réalisées tant au niveau des préparatifs spécifiques à l'événement qu'au niveau du développement global du pays, porté par la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste", a souligné M. Lekjaa.

"Ceci, a-t-il poursuivi, ne contribuera

pas uniquement à la réussite de l'organisation de cet événement, mais aussi à la réalisation de ce que nous avons toujours défendu, à savoir que le sport, en général, et le football, en particulier, forment un levier de développement socioéconomique et humain".

"La candidature tripartite se forgera une place dans l'Histoire, et non des moindres. C'est la première fois que cet événement universel est organisé en même temps, en Afrique, berceau de l'Humanité, et sur le Vieux Continent, l'Europe", a conclu le président de la FRMF.

Par ailleurs, un responsable de l'auditeur indépendant (BDO), chargé par la FIFA de vérifier la conformité des candidatures pour les Coupes du monde 2030 et 2034, a conclu que les deux procédures de candidature ont été conduites avec "objectivité, intégrité et transparence". Déjà seul candidat en lice pour le Mondial 2030, le dossier Maroc-Portugal-Espagne "Yalla Vamos 2030" a franchi fin novembre un nouveau pas décisif après la publication par la FIFA du rapport d'évaluation qui a jugé que cette candidature tripartite se caractérise par "sa qualité d'ensemble" et dépasse "les exigences minimales d'organisation" requises dans l'évaluation technique, lui attribuant la note de 4,2 sur 5.

Cette solidité se retrouve dans l'évaluation technique, qui porte aussi bien sur les infrastructures (sportives et autres) que sur le potentiel commercial, explique le rapport.

La candidature Maroc-Portugal-Espagne 2030 propose des options variées et intéressantes pour ses stades, qui sont au nombre de 20 : six au Maroc, trois au Portugal et 11 en Espagne. Cela dépasse les exigences minimales (14 stades) définies pour la Coupe du monde 2030, ce qui offre suffisamment de flexibilité pour choisir des enceintes diversifiées et emblématiques dans les trois pays, souligne le document, qui note que les stades de Santiago Bernabéu, à Madrid, Camp Nou, à Barcelone, et le Grand Stade Hassan II de Casablanca ont été proposés pour les matchs d'ouverture et de finale.

## Patrice Motsepe *Une source de grande fierté pour le football africain*



La désignation officielle du Maroc comme pays hôte de la Coupe du monde 2030, aux côtés de l'Espagne et du Portugal, lors du Congrès extraordinaire de la FIFA tenu mercredi par visioconférence, est "une source de grande fierté pour le football africain", a indiqué le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe.

"Cette journée est une source de grande fierté pour le football africain, car le Maroc devient le deuxième pays africain de l'histoire de la FIFA à accueillir la Coupe du monde", a souligné M. Motsepe, cité dans un communiqué de la Confédération africaine de football.

"La CAF se réjouit de cet événement historique et félicite le Maroc ainsi que ses partenaires, le Portugal et l'Espagne", a-t-il ajouté.

"Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, au gouvernement et au peuple marocains pour avoir lancé et soutenu la candidature du Maroc pour la Coupe du monde 2030", a poursuivi M. Motsepe.

Le président de la CAF s'est dit "particulièrement fier" du rôle "déterminant" et du leadership "exemplaire" du président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, adressant également ses remerciements aux 54 associations membres de la CAF pour "leur solidarité et leur soutien indéfectible envers la candidature du Maroc".

Selon M. Motsepe, "l'alliance entre le Maroc, le Portugal et l'Espagne constitue un pont symbolique entre l'Afrique et l'Europe à travers le football, et inspire tous les acteurs du monde du football à œuvrer ensemble pour faire du monde un endroit meilleur".

## José Manuel Rodríguez Uribes *La Coupe du monde 2030 sera la meilleure de l'Histoire*



La Coupe du monde FIFA 2030, dont l'organisation a été officiellement attribuée au Maroc, au Portugal et à l'Espagne, "sera la meilleure de l'Histoire", a indiqué, mercredi, le président du Conseil supérieur espagnol des sports (CSD), José Manuel Rodríguez Uribes.

"La Coupe du monde 2030 sera la meilleure de l'Histoire tant sur le plan sportif qu'organisationnel", a souligné M. Uribes, cité dans un communiqué du CSD, publié à l'issue de la désignation officielle par la FIFA des trois pays hôtes de la Coupe Jules Rimet.

Le président du CSD a assuré que cet événement majeur du football mondial "contribuera également à la cohésion sociale, à l'unité et à la fierté collective".

"Cette édition du Mondial sera un événement d'exception pour vivre la passion du football, promouvoir l'industrie du sport, stimuler la création d'emplois dans des secteurs clés et attirer des investissements étrangers dans les infrastructures et les technologies", a-t-il relevé.

"Nous devons être extrêmement fiers de cette reconnaissance de la FIFA, qui renforce la place du sport comme l'un des secteurs stratégiques à fort impact sur l'économie", a-t-il noté.



## Célébration grandiose

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a célébré, mercredi à Salé, la désignation officielle du Maroc, du Portugal et de l'Espagne pays hôtes de la Coupe du monde 2030 par le Congrès de la FIFA, réuni en session extraordinaire par visioconférence.

Cette célébration grandiose, qui a eu lieu au Complexe Mohammed VI de football, a été rehaussée par la présence de plusieurs responsables, personnalités sportives, anciennes gloires du ballon rond marocain et africain, ainsi que des membres de la FRMF.

A cette occasion, le vice-président de la FRMF, Mohamed Joudar, a mis en avant les efforts déployés par le Maroc depuis plusieurs années pour abriter la compétition phare du football mondial.

"Le privilège d'organiser le Mondial-2030 reste le fruit de la politique menée par le Maroc dans le domaine sportif, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, et les investissements réalisés pour renforcer les infrastructures et la formation sportives", a souli-

gné M. Joudar dans une déclaration à la presse.

"C'est une journée historique pour le Maroc, pour l'Espagne et pour le Portugal. Pour la première fois dans l'histoire, deux continents vont accueillir le Mondial", s'est-il félicité.

Dans le même sillage, Noureddine Naybet, l'un des ambassadeurs du Mondial-2030, a relevé que le travail acharné, accompli par le Royaume depuis plusieurs années, a fini par porter ses fruits.

"Cette journée est et demeurera historique pour les trois pays hôtes. Elle l'est au même titre pour toute l'Afrique et toute l'Europe", a dit l'ancien capitaine de la sélection marocaine de football. Pour sa part, l'ancienne légende du football sénégalais, El-Hadjji Diouf, a indiqué que cette Coupe du monde est un honneur non seulement pour le Maroc, mais un privilège pour toute l'Afrique.

"C'est un cadeau pour la jeunesse du continent et pour tous les amoureux du football africain", s'est-il réjoui.

Dans ce sens, Diouf, l'un des héros de l'épopée sénégalaise lors du Mondial-2002, a tenu à adresser ses remerciements à SM le Roi "pour les engagements continus du Souverain en faveur du développement de l'Afrique et du sport africain".

De son côté, l'entraîneur espagnol de la sélection marocaine féminine de football, Jorge Vilda, a mis en avant les efforts du Maroc et de la FRMF qui misent sur le développement du football dans les pays.

L'ex-champion du monde avec la sélection féminine d'Espagne s'est dit convaincu que les résultats continueront d'être à la hauteur.

Pour l'ancienne gloire du football ivoirien, Salomon Kalou, l'organisation de la Coupe du monde 2030 au Maroc reste une fierté pour toute l'Afrique.

"Une Coupe du Monde qui aura lieu en Afrique, le berceau de l'humanité, et le Vieux Continent sera un événement qui restera gravé dans les annales du sport", a mis en évidence l'ancien attaquant des Blues de Chelsea.

# Le Maroc d'ores et déjà à l'heure de son Mondial

Le Maroc, nation de passions et de défis, s'apprête à écrire une nouvelle page glorieuse de son histoire sportive. Fort d'un dynamisme qui ne cesse d'impressionner, le Royaume met en lumière ses ambitions à travers des infrastructures modernes et une vision stratégique audacieuse. Alors que le dossier tripartite Maroc-Espagne-Portugal pour la Coupe du Monde 2030 a été officiellement retenu, le rapport d'évaluation de la FIFA souligne l'excellence des propositions marocaines, notamment en matière de stades, pilier central de tout événement footballistique.

Le rapport de la FIFA est sans équivoque : sur les six stades proposés par le Maroc, cinq accueilleront également des rencontres de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, confirmant ainsi leur conformité aux exigences internationales. Ces infrastructures, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de rénovations ambitieuses, incarnent une vision à long terme, celle d'un Maroc qui aspire à être un modèle sur le continent.

Parmi ces joyaux, le Grand Stade Hassan II de Casablanca brille par sa promesse : devenir la plus grande enceinte de football au monde. Une prouesse architecturale qui, selon la FIFA, en fait déjà un candidat naturel



pour accueillir la finale de 2030. Ce projet colossal témoigne de la capacité du Maroc à conjuguer ambition et réalisme, en érigeant des infrastructures qui s'inscrivent dans une perspective durable et stratégique.

Si l'attribution officielle du tournoi à ce trio euro-africain marque une étape décisive, plusieurs questions restent en suspens. Le choix du stade qui abritera la finale et celui

du centre IBC (International Broadcast Centre), point névralgique de la couverture médiatique, constituent les enjeux majeurs des discussions à venir. Ces décisions stratégiques reflètent une bataille d'influence entre le Maroc et l'Espagne, deux nations aux aspirations légitimes mais parfois concurrentes.

Pour le Maroc, il ne s'agit pas seulement de prouver sa capacité organisationnelle.

C'est un moment historique où le football devient un vecteur de rayonnement, un moyen d'asseoir son rôle de leader africain et de partenaire incontournable sur la scène internationale. L'Espagne, forte de son patrimoine footballistique, revendique également un rôle central, ce qui promet des négociations intenses jusqu'à l'approche de l'échéance. Le Maroc a su tirer les leçons des expériences passées. Avec une offre hôtelière diversifiée, des réseaux routiers et ferroviaires performants, et une attention particulière portée à la durabilité, le Royaume se positionne comme un modèle de planification et d'exécution. En inscrivant ses ambitions dans une logique de développement durable, il dépasse le simple cadre d'un événement sportif pour offrir une vision plus large d'un avenir prometteur.

Alors que les projecteurs du monde entier se tourneront vers le Maroc en 2025 pour la Coupe d'Afrique des Nations, puis en 2030 pour la Coupe du Monde, le Royaume est déterminé à ne laisser aucun détail au hasard. L'histoire s'écrit à coups d'efforts et de détermination et le Maroc semble prêt à relever ce défi avec brio, au nom d'une nation qui, plus que jamais, aspire à la grandeur.

Adam Ali

## Le Maroc modèle de rigueur et de vision stratégique

Dans ce dossier d'organisation de la Coupe du Monde 2030, le Maroc se démarque par une lumière singulière. Soutenue par un engagement institutionnel sans faille, sa partie du dossier tripartite, partagé avec l'Espagne et le Portugal, s'impose comme un modèle de rigueur et de vision stratégique. Là où certains partenaires ont montré des faiblesses, le Royaume affiche une maîtrise irréprochable, saluée par la FIFA dans son rapport d'évaluation.

La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) s'est distinguée par une préparation méticuleuse, livrant un ensemble complet de documents gouvernementaux en appui à la candidature. Ce cadre juridique solide, pierre angulaire de l'organisation, a été unanimement salué par la FIFA, qui y voit une garantie de fiabilité et de sérieux.

À l'inverse, l'Espagne et le Portugal, bien qu'expérimentés, ont vu leurs dossiers entachés par quelques manques notables. Des lacunes ont été relevées dans les documents relatifs aux stades et aux accords aéroportuaires, autant de points qui accentuent le contraste avec la clarté et la complétude des engagements marocains.

Au-delà des aspects purement techniques, le Maroc a su porter un message empreint de valeurs et de responsabilité. Sa prise en compte exemplaire des droits de l'Homme et des enjeux de durabilité a été un élément décisif. Là où d'autres projets peinent à aligner ambition et conscience des impacts, le Royaume a bâti une stratégie robuste et inclusive, dont les bénéfices dépasseront largement le cadre de la compétition.

Cette approche participative place le Maroc dans une position enviable : celle d'un acteur conscient des défis contemporains et déterminé à laisser un héritage positif. La FIFA a salué cette vision ambitieuse et cohérente, qui pourrait impulser des réformes nationales durables dans des domaines cruciaux.

Mais c'est sans doute la portée de la vision marocaine qui a le plus séduit les observateurs. Là où d'autres candidats se concentrent uniquement sur la gestion logistique de l'événement, le Maroc propose une philosophie : utiliser le sport comme levier de développement et comme ciment d'unité.

Dans cette dynamique, le Royaume ambitionne de projeter une image de modernité et de leadership sur le continent africain, tout en cultivant une collaboration harmonieuse avec ses partenaires européens. Cette capacité à bâtir des ponts entre deux rives de la Méditerranée, tout en restant fidèle à son identité africaine, confère au Maroc une singularité qui ne peut laisser indifférent.

À l'aube de 2030, le Maroc démontre qu'il est bien plus qu'un candidat parmi d'autres. Par son exemplarité institutionnelle, son respect des valeurs fondamentales et sa vision globale, il s'affirme comme un acteur clé du football mondial et, plus encore, comme un modèle de coopération transcontinentale.

A.A.

## Achraf Hakimi L'icône d'une fierté nationale

La voix d'un héros du football résonne souvent plus fort que bien des discours. À l'annonce de la validation officielle et définitive par la FIFA de l'organisation du Mondial 2030 par le Maroc, l'Espagne et le Portugal, Achraf Hakimi a exprimé sur X (anciennement Twitter) un sentiment partagé par tout un peuple. Dans un post à la fois sobre et puissant, l'international marocain a témoigné de sa joie et de son patriotisme : « La Coupe du Monde 2030 arrive au Maroc ! Quelle fierté d'accueillir pour la toute première fois de notre histoire cette incroyable compétition. Dima Maghrib ! »

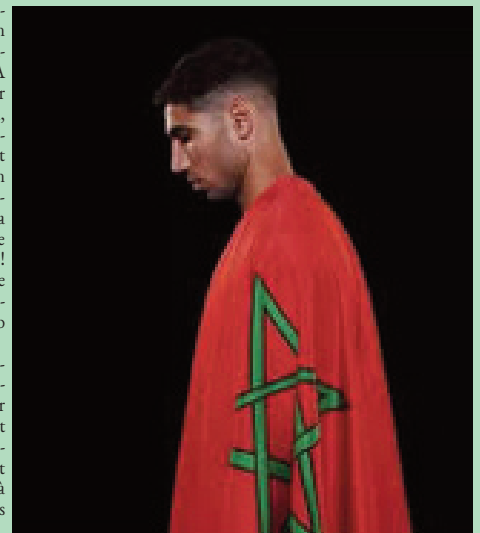
Ces mots, bien plus qu'une célébration personnelle, traduisent l'effervescence d'une nation unie autour d'un rêve qui devient réalité. Ce n'est pas seulement un tournoi qui se prépare ; c'est une histoire d'un continent qui s'élève et d'un Maroc qui, pas à pas, grave son nom parmi les grands du football mondial.

Achraf Hakimi n'est pas qu'un joueur parmi d'autres. Son ascension fulgurante dans les plus grands clubs européens et son rôle déterminant dans le parcours héroïque du Maroc lors de la Coupe du Monde 2022 et aux JO de Paris 2024 en font une figure emblématique. Mais au-delà du terrain, Hakimi incarne les aspirations de millions de jeunes marocains : ambition, persévérance et un attachement profond à ses racines.

En publiant ce message, il a rappelé que le football dépasse le cadre du sport. Il est un catalyseur d'espoir, un miroir de l'identité nationale et un langage universel qui unit les peuples.

L'élan de joie exprimé par Achraf Hakimi est le prélude d'une aventure qui s'annonce grandiose. Une aventure où le sport, la culture et l'histoire se mêleront pour offrir au monde un Mondial à l'image de l'hospitalité marocaine : chaleureux, mémorable et inoubliable.

Le Maroc, par la voix de ses champions, rappelle qu'il ne fait pas que rêver. Il réalise. Et avec des figures comme Achraf Hakimi, il ne cesse d'inspirer. Dima Maghrib !



## Les secrets du savon de Naplouse, désormais classé à l'Unesco

Oum Al-Abed a été initiée aux secrets du savon de Naplouse par une parente éloignée. Puis cette Palestinienne a transmis à son tour ce savoir-faire vieux de mille ans et désormais classé au Patrimoine mondial immatériel de l'humanité.

Comme ailleurs dans la Cisjordanie occupée, dans de petits ateliers de Hébron (sud), Ramallah (centre), ou Tulkarem (nord), mais aussi dans la bande de Gaza, Oum Al-Abed confectionne le savon à la main chez elle, dans le village de Salem, à l'est de Naplouse.

La fabrication est rustique. Un seau en plastique posé sur le béton de la petite cour, et trois ingrédients: de l'huile d'olive, de l'eau et de la soude.

"La personne qui nous a appris à fabriquer du savon est une vieille parente du village d'Immatin. Il y a longtemps, environ 20 ou 30 ans, elle est venue ici et a fabriqué du savon", raconte Oum Al-Abed.

"Lorsqu'elle faisait cuire l'huile

(pour la fabrication du savon), j'ai observé comment elle le faisait, j'ai appris le processus et j'ai commencé à fabriquer du savon moi-même. J'en ai fabriqué pour tous les habitants" de la localité.

Derrière elle, des femmes s'activent. L'une vide un bidon d'huile d'olive, puis verse de la soude. D'une main elle mélange avec un long bâton en bois, de l'autre elle verse de l'eau et la mixture prend des couleurs safran.

La cuisson se fait dans un grand tonneau, sous un feu doux alimenté de planches de bois. Puis la pâte encore liquide est versée dans des grands bacs couverts de plastique, et sèche.

C'est tout ce processus artisanal transmis de génération en génération qui a rejoint notamment la "hikaye" (forme de récit narratif pratiquée par des femmes), la "dabkeh" (danse populaire) ou encore l'art de la broderie dans la liste des traditions palestiniennes inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Selon l'organisation onusienne



pour l'éducation, les sciences et la culture, l'utilisation de l'huile d'olive reflète "le lien étroit que la population entretient avec la terre", et "la plupart des familles en Palestine partagent la tradition", hommes et femmes participant à toutes les étapes du processus de

production et les enfants aidant leurs parents à couper et à emballer le savon". A Naplouse, grande ville palestinienne du nord de la Cisjordanie, la fabrique Touqan, créée en 1872, tourne toujours.

Elle a été fondée "pendant la période ottomane et a continué à

produire du savon depuis", explique Naël Qoubaj, son directeur. Dans le bureau, trônent fièrement des portraits jaunés d'hommes en cravate ou portant un fès, des membres de la famille d'Abdoul Fattah Touqan qui était l'un des cofondateurs de la fabrique de savon éponyme.

Le rendement y est plus élevé que dans l'atelier artisanal d'Oum Al-Abed.

Les barres de savon forment une sorte de mosaïque blanche géante, tapissant le sol d'une vaste salle. Un artisan pied-nu trace manuellement de longues lignes pour quadriller ce tapis de savon. Il en extraira, un par un, des cubes de savon qui seront empilés comme des tours circulaires de plusieurs mètres de haut.

Pour M. Qoubaj, la reconnaissance du savon de Naplouse par l'Unesco est "une reconnaissance par la communauté mondiale et ceux qui s'intéressent aux industries traditionnelles de l'importance de cet artisanat et de la nécessité de le préserver".

### Recettes

## Aubergines asiastiques gratinées



**Ingrédients**  
2 aubergines asiastiques  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
Sel  
Poivre  
2 c. à soupe de beurre salé  
500 ml d'oignons émincés de 2 mm d'épaisseur  
1 c. à thé d'ail haché  
1 c. à thé d'origan  
1/2 c. à thé de paprika fumé  
2 tasses de tomates broyées en conserve  
2 c. à soupe de basilic frais ciselé  
2 tasses de fromage Emmental Riviera râpé

**Préparation**  
Préchauffer le BBQ à température moyenne élevée.

Couper les aubergines en demie sur le sens de la longueur.

Huiler les aubergines et bien les

assaisonner. Griller les aubergines sur le BBQ à feu vif pour pouvoir les marquer d'un +. Après 1 minute de cuisson, faire pivoter l'aubergine de 90 degrés pour faire le quadrillé. Retirer et mettre dans un plat Pyrex ou qui résiste à la chaleur du BBQ. Réserver.

Préparer la sauce tomate à l'aide d'une marmite. Faire fondre le beurre et quand le beurre commence à mousser, saisir l'oignon et l'ail. Après 3 minutes de cuisson, ajouter les épices sèches et la tomate. Laisser compoter à feu doux pour 15 minutes. Ajouter ensuite le basilic frais, goûter et assaisonner de sel et poivre.

Disposer la sauce sur les quatre moitiés d'aubergines puis disposer généreusement le fromage sur les aubergines. Mettre le plat au BBQ en cuisson indirecte pour 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit bien fondu et gratiné.

## Covid: En Europe de l'Ouest, une mortalité moindre pour les pays à la riposte sanitaire rapide

Les pays d'Europe de l'Ouest qui ont subi la moins forte mortalité liée au Covid sont ceux qui ont pris des restrictions sanitaires assez tôt et qui ont déployé au plus vite la vaccination auprès des personnes âgées, conclut une étude publiée lundi.

Réalisée par des chercheurs de l'Institut Pasteur et publiée dans la revue BMC Global and Public Health, l'étude a comparé la situation de 13 pays d'Europe de l'Ouest entre 2020 et 2022, soit le pic de l'épidémie de Covid.

Ils ont mesuré la surmortalité, c'est-à-dire l'excès de décès par rapport à ceux attendus en temps normal.

Des études de ce type ont déjà été menées sur un plus grand nombre de pays. Mais l'intérêt est ici de mesurer quels facteurs ont pu jouer sur la mortalité dans des pays qui sont tous développés et bénéficient de systèmes de santé aux performances globalement équivalentes.

Les auteurs apportent deux réponses: "Le déploiement rapide de vaccins auprès des plus vulnérables", notamment les personnes âgées, à partir de 2021. Et, auparavant, à l'arrivée de l'épidémie au printemps 2020, "la mise en place précoce d'interventions non pharmaceutiques".

Ce dernier terme désigne essentiellement les restrictions sani-

taires imposées dans la plupart des pays face au Covid, en premier lieu les stricts confinements du début 2020. Les pays qui s'en sont le mieux sortis au début de l'épidémie sont ceux qui ont imposé leurs restrictions avant que leurs hôpitaux ne soient surchargés: la Norvège, par exemple.

A l'inverse, le Royaume-Uni, qui a le plus tardé à mettre en place des restrictions, a subi de loin la mortalité la plus élevée dans les premiers mois de l'épidémie. D'autres pays, comme la France, se situent dans la moyenne.

Un cas, enfin, apparaît contrasté alors qu'il a concentré les controverses sur sa gestion de

l'épidémie: la Suède, qui a vite mis en place des restrictions légères mais sans aller jusqu'à un confinement.

Dans les premiers mois de l'épidémie, la mortalité y a peu à peu augmenté pour nettement dépasser celle de ses voisins scandinaves, Danemark et Norvège. En revanche, ces derniers ont connu une nette hausse fin 2021 et début 2022, alors que la Suède a été épargnée. Au final, ces trois pays restent ceux, avec l'Irlande, qui s'en sont sortis le mieux sur l'ensemble de 2020-2022.

A l'inverse, l'Italie, puis la Belgique et le Royaume-Uni, apparaissent les plus durement frappés.

